



TO
W
E
E
P



MANUEL D'UTILISATION

208



Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Peugeot 208.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.

Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement. Automobiles PEUGEOT se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce

Manuel d'utilisation au nouveau propriétaire.



Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :



POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :

ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>



Scannez ce QR Code pour un accès direct.

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.



VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau PEUGEOT.

Introduction	1	Démarrage et utilisation	5	Maintenance et entretien du véhicule	8
Éco-conduite	2	Démarrage et arrêt du moteur	107	Introduction à la maintenance et à l'entretien des véhicules	200
Utilisation de ce manuel	3	Freins	112	Contrôles périodiques	200
Type de propulsion	4	Transmission	115	Fluides, lubrifiants et pièces recommandés	203
Modifications - Altérations du véhicule	5	Modes de conduite	120	Compartiment moteur	207
		Carburant	120	Entretien du véhicule	209
		Charge	123	Boîte à fusibles	210
		Chargement du véhicule	136	Remplacement des feux	210
		Traction d'une remorque	137	Pneus et roues	214
		Remorquage de loisir	138	Carrosserie - Entretien de l'extérieur	214
		Conseils de conduite	141	Entretien intérieur	215
Présentation du véhicule	2	Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)	6	Spécifications techniques	9
Clés	7	Présentation des systèmes d'aide	143	Identification du véhicule	217
Passive Entry	12	Système d'aide à la régulation de vitesse	145	Données du véhicule	217
Système de sécurité du véhicule	15	Système d'aide à la régulation de vitesse	152		
Portes	17	Système anti-collision	153		
Vitres	19	Système d'aide à la stabilité du véhicule	157	Informations eu client	10
Rétroviseurs	21	Système d'aide à la performance de freinage	158	Déclaration de conformité	223
Appuie-têtes	23	Système d'aide à l'amélioration de la visibilité	159	Enregistrement des données du véhicule et vie privée	223
Sièges	23	Système d'aide au maintien dans la voie	161	Enregistreur des données d'événements	227
Ceintures de sécurité	26	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière	168		
Système d'airbags	28	Système de détection de perte d'attention du conducteur	174		
Systèmes de retenue pour enfants	31	Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente	176		
Volant	38	Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires	177		
Commutateur d'allumage	39				
Essuie-glaces et lave-glaces	41				
Éclairage extérieur	44				
Lampes intérieures	49				
Toit vitré panoramique	51				
Espace de rangement intérieur-					
Caractéristiques intérieures	52				
Hayon	55				
Instruments et commandes du tableau de bord	3	En cas d'urgence	7		
Combiné d'instruments	56	Feux de détresse	183		
Combiné d'instruments	57	Assistance et SOS	183		
Voyants d'avertissement, indicateurs et messages	64	Triangle de présignalisation	185		
Commandes de climatisation	77	Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue	186		
Écran tactile et Écran d'informations	83	Kit de réparation des pneus	191		
		Démarrage par câbles auxiliaires	193		
		Remorquage de la voiture - Remorquage d'un véhicule en panne	197		
Système d'infodivertissement	4				
Présentation du système d'infodivertissement	87				
Système multimédia	93				

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien permettant à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (électricité) du véhicule. Conduite sur le plan

OPTIMISER L'UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

ADOPTER UNE CONDUITE SOUPLE

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces pratiques contribuent à économiser de l'énergie. Avec une boîte de vitesses en mode **D**, hors mode de conduite Sport, favoriser le passage en "roue libre" en relâchant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur afin d'économiser du carburant. En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

MAÎTRISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts. Couper l'air conditionné,

sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement. Arrêter au plus tôt les commandes de siège chauffant et de volant chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de mettre le moteur électrique en mode Prêt avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite. En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par ex. : film, musique, jeu vidéo...) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie. Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

RESPECTER LES CONSIGNES D'ENTRETIEN

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur. Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (par ex., huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations

préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

LIMITER LES CAUSES DE SURCONSOMMATION

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation. Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

OPTIMISER L'AUTONOMIE DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par ex. lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge). Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules BEV

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **CHARGE**.

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour débarrasser l'habitacle.

Utilisation de ce manuel

Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle.

Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.

L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.

Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire. Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « **Caractéristiques techniques** ». Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.

Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.

Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT

Légende des symboles



Danger

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures

mortelles. Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.



Avertissement

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures



Attention

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Type de propulsion

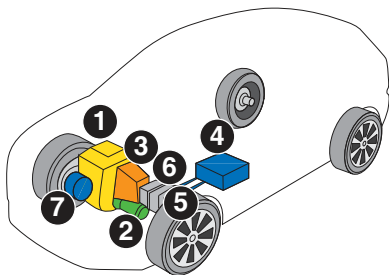
VÉHICULE À MOTEUR À COMBUSTION INTERNE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE LÉGER (MHEV)

Un véhicule hybride 48 V est propulsé par une combinaison de moteur thermique et de moteur électrique. Le moteur électrique assiste le moteur thermique, mais peut également propulser le véhicule à lui seul.

La batterie 48 V est principalement chargée par le freinage moteur.



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)

4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur CC/CC
7. Démarreur à courroie

La technologie hybride de 48 V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le système hybride ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors des phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph)

en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

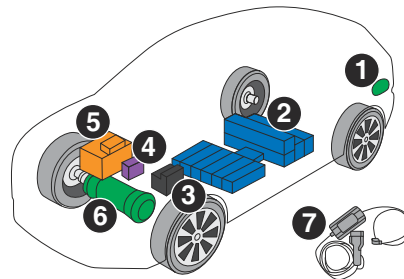
Le convertisseur CC/CC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)

Un BEV est propulsé uniquement par un moteur électrique.

La batterie haute tension est chargée à l'aide d'un câble de charge et, en plus, par le freinage moteur.



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires

4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permettent **3** types de charge :

Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé **7**.

- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction **400 V 2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de **12 V 3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie accessoires de **12 V**.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

MODE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille..

Note

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Avertissement

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.

Modifications - Altérations du véhicule

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le Constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO₂ et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques

qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par ex., radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

! Avertissement

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

INSTALLATION D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Fabricant autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du Fabricant.

! Avertissement

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

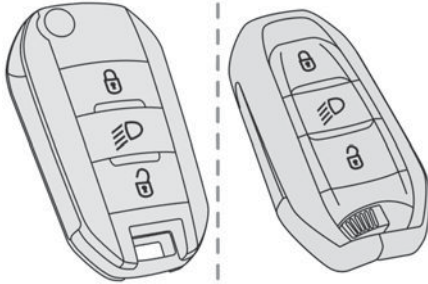
Le Fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION RADIO

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

Clés

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE RADIO



Verrouillage du véhicule



Déverrouillage du véhicule



Allumage des feux à distance

La télécommande peut être utilisée pour exécuter les fonctions à distance suivantes (selon la version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Éclairage à distance.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.

- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie...

Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante.

SYSTÈME DE CLÉ ÉLECTRONIQUE



Danger

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

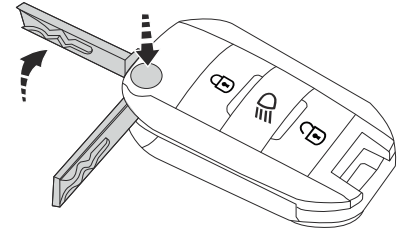
Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon la version) :

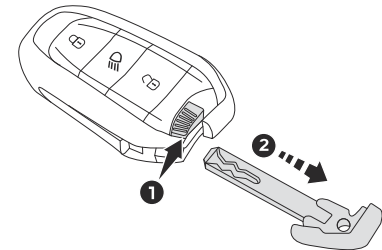
- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.

- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Sans ADML



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Avertissement

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule**Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth**

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif**Porte conducteur**

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV ou ICE).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme, est confirmé par le clignotement des feux de position et/ou diurnes. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Verrouillage du véhicule**Verrouillage simple**

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Note

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage**! Avertissement**

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres

(Selon version)



Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres.

! Avertissement

Lors de la fermeture des vitres, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, neutraliser au préalable la surveillance volumétrique.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction ou des feux de position et/ou diurnes, selon version, pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer longuement sur ce bouton.

Allumage des feux à distance

(Selon version)



- Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes.

Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

⚠ Avertissement

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

⚠ Avertissement

Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements. Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

⚠ Avertissement

Verrouillage du véhicule

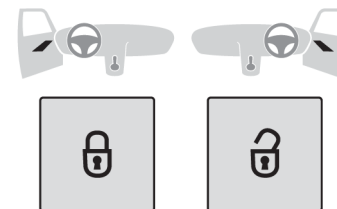
Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

ℹ Note

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau PEUGEOT afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

VERROUILLAGE CENTRAL



Manuel

- Appuyez sur ce bouton pour verrouiller/déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'intérieur de l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

- ⚠ **Avertissement**
Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

ℹ Note

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains

Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

Note

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

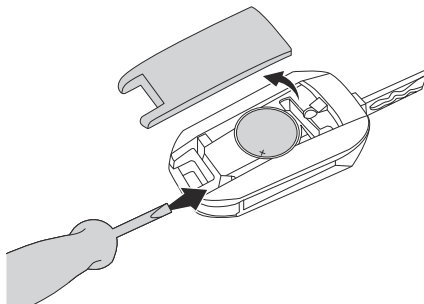
REEMPLACEMENT DE LA PILE



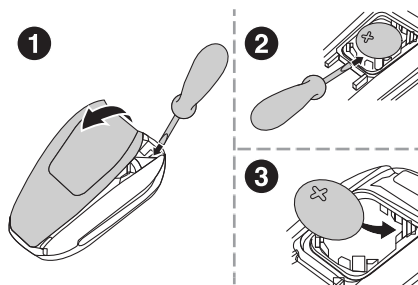
En cas de pile usée, ce voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Type de batterie : CR2032 volts.

Sans ADML



Avec ADML



- Déclipser le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les

contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier.

- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.



Restriction

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ Avertissement

Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ Avertissement

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

! Avertissement

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
 Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
 Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

CLÉ DE SECOURS**Clés perdues, télécommande, clé électronique**

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés. Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

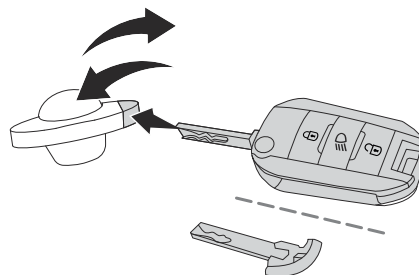
Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande déchargée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande. Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.

**Verrouillage centralisé inopérant**

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! Avertissement

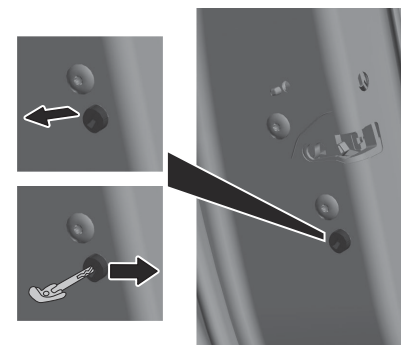
En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte du conducteur ou porte avant gauche (selon la version)

- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Autres portes**Déverrouillage**

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

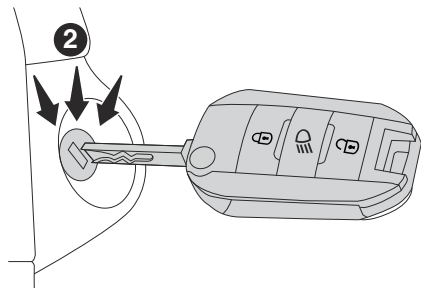
Verrouillage

- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée. Se reporter à la rubrique correspondante.
- ▶ **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- ▶ Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- ▶ Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après le remplacement de la pile ou en cas de panne, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

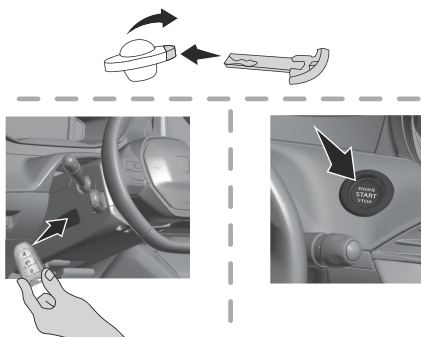
Sans ADML



- Couper le contact.
- Remettre la clé en position **2 (Mise sous contact)**.
- Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle

Avec ADML



- Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.
- Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

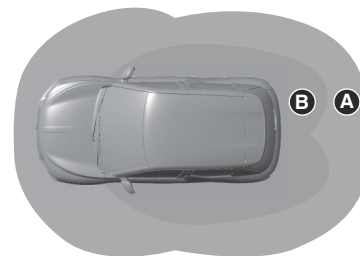
- Mettre le contact.
- Dans les 20 secondes qui suivent l'allumage, appuyer sur n'importe quel bouton de la télécommande.

Passive Entry

Il s'agit d'un système d'entrée et de démarrage sans clé.

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique. Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone B : déverrouillage automatique et éclairage d'accueil à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Pour plus d'informations sur l'**Éclairage d'accueil**, se reporter à la rubrique correspondante.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



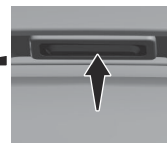
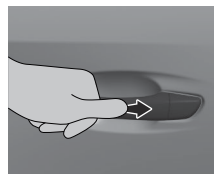
Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

DÉVERROUILLAGE DU VÉHICULE



Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Pa-**

ramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux de position et/ou diurnes. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Note

Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones **A** ou **B**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée. En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et recommencer l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte du conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du coffre

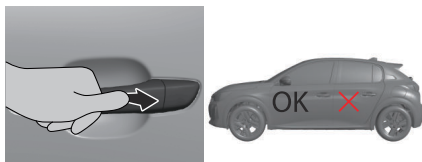
Le coffre se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

VERROUILLAGE DU VÉHICULE

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone A, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

! Avertissement

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

! Avertissement

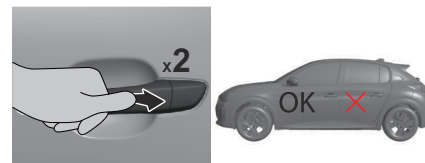
Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Super-verrouillage

! Avertissement

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Appuyer légèrement sur la poignée de porte conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

i Note

Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

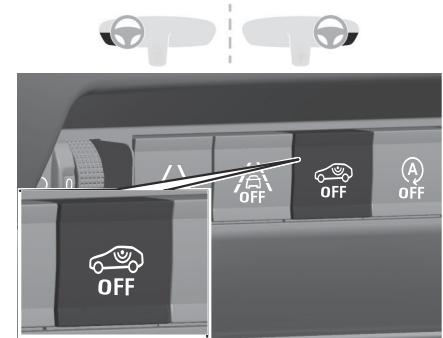
i Note

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Système de sécurité du véhicule

ALARME ANTIVOL

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle. L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisouèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule. L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

Note

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se verrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Note

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

Avertissement

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone B) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées avant. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques

de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

Avertissement

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

Avertissement

- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

Note

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Note
En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Avertissement
Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.
La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! Avertissement
L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

! Avertissement
Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la détection périmétrique extérieure s'active après un délai de 45 secondes, en même temps que les détections volumétrique intérieure et anti-soulèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande.



- ▶ Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les feux de position et/ou diurnes clignent pendant 2 secondes environ.

Note
Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.

Note
Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon destination, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Blocage du démarrage

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule avant que le démarrage ne soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

Portes

OUVERTURES MANUELLES DES PORTES

De l'extérieur

- ▶ Après avoir déverrouillé le véhicule ou lorsque la clé électronique du système « Accès et Démarrage Mains Libres » se trouve dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte

De l'intérieur

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.



Note

Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

SERRURES DE PORTE MANUELLES



Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 6 mph (10 km/h).

SERRURES DE PORTE ÉLECTRIQUES

Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 6 mph (10 km/h).

Note**Transport d'objets longs ou encombrants**

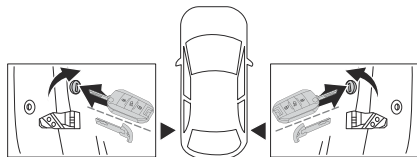
Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

SÉCURITÉ ENFANTS PORTES ARRIÈRE

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

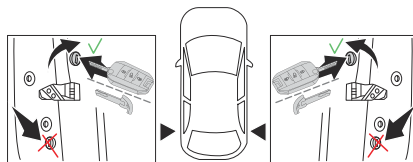
Activation / Désactivation

- Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

⚠ Avertissement

Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

**Sécurité enfants électrique**

Selon version, ce système interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures et/ou l'utilisation des commandes arrière des lève-vitres.

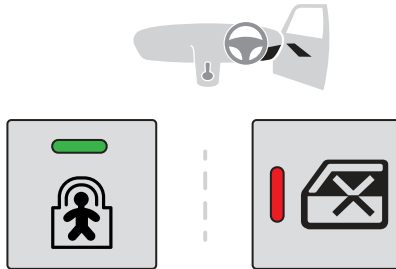
Versions avec une commande**Lève-vitres uniquement**

Cette commande vient en complément de la sécurité enfants mécanique pour les portes arrière.



Portes et lève-vitres

Versions avec 2 commandes



Portes uniquement / Lève-vitres uniquement

Activation / Désactivation

- Contact mis, appuyer sur le bouton correspondant pour activer / désactiver la sécurité enfants (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant correspondant).

L'activation / désactivation de la sécurité enfants est également indiquée par l'affichage d'un message.

! Avertissement

Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Note

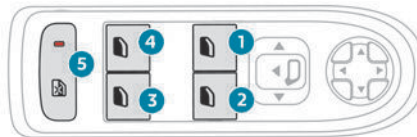
Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes arrière depuis l'extérieur et/ou l'utilisation des lève-vitres arrière à partir de la porte conducteur restent possibles.

! Avertissement

Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.
Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact. Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.
En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Vitres

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



1. avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit

5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Note

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

i Note

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.

Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

Note

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible. La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations

Pour chacune des vitres :

- Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

Après avoir rebranché la batterie, pour chaque vitre :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

- Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

Dans certains cas, la fonction de sécurité peut s'activer en l'absence d'un obstacle visible.

La fermeture automatique de la vitre est interrompue et elle se rouvre.

Agir comme suit :

- Dans les 5 secondes suivant la réouverture, appuyer sur le lève-vitre jusqu'à l'ouverture complète de la vitre.
- Dans les 2 secondes, tirer le lève-vitres vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

⚠ Avertissement

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres. Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système d'accès et démarrage sans clé.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

VITRE ARRIÈRE

Lunette arrière chauffante

Ce désembuage/dégivrage ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

PARE-BRISE

⚠ Attention

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

PARE-SOLEIL

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

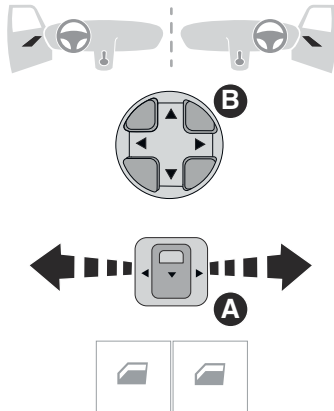
Rétroviseurs

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS MANUELS

! Avertissement

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage électrique



- ▶ Déplacer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.

- ▶ Replacer la commande **A** en position centrale.

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- ▶ Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- ▶ De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- ▶ Tirer la commande **A** vers l'arrière.
- ▶ De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

i Note

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- ▶ De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- ▶ De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

i Note

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced

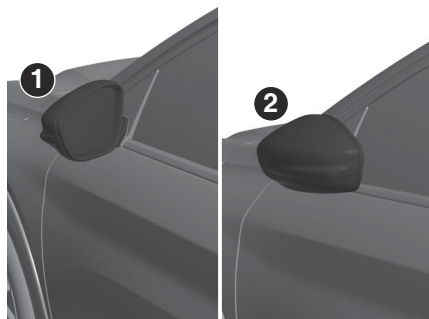


Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Procédure de sauvegarde

Lorsqu'un rétroviseur est impacté ou manipulé manuellement, il perd sa position et peut rester coincé.

Dans ce cas, il est possible de rétablir le fonctionnement automatique en suivant la procédure de sauvegarde :



- Véhicule à l'arrêt, manipuler le rétroviseur de porte concerné, en le dépliant puis en le rabattant.



- Contact mis, appuyer une fois ou deux sur la commande **A** pour réinitialiser le système et déplier les deux rétroviseurs.

Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

RÉTROVISEURS CONVEXES

La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

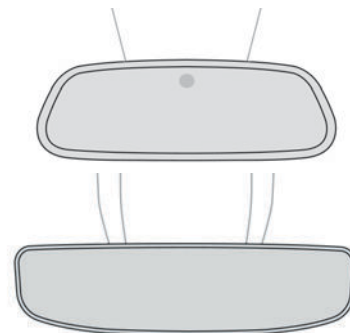


- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèles « électrochromes » automatiques



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Note

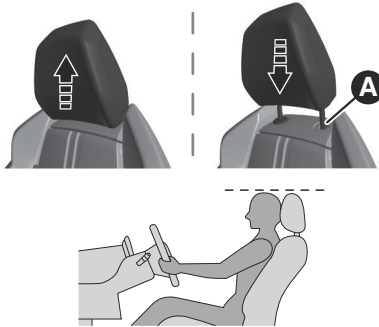
Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-têtes

APPUIE-TÊTE AVANT

Réglage en hauteur



Vers le haut

- ▶ Tirer l'appuie-tête vers le haut jusqu'à la position souhaitée ; un clic signifie que l'appuie-tête est enclenché en place.

Vers le bas

- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appuie-tête.

Retrait d'un appuie-tête

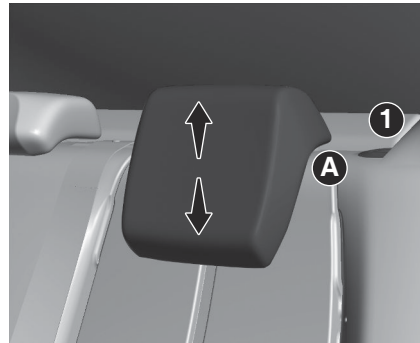
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
- ▶ Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.

- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- ▶ Procéder au réglage en hauteur.

APPUIE-TÊTE ARRIÈRE



Ils peuvent prendre deux positions :

- **A Position haute**, lorsque le siège est occupé :
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Position basse, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

! Avertissement

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

Sièges

POSITION DES SIÈGES AVANT

! Avertissement

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.

- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

! Attention

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

! Danger

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

! Avertissement

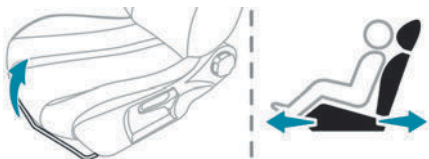
Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

! Avertissement

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

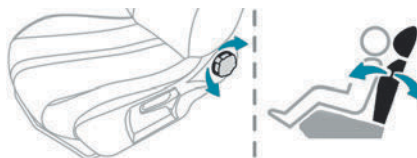
SIÈGES AVANT MANUELS

Longitudinal



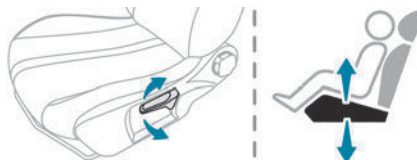
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison des dossiers



- Tourner la molette pour obtenir l'angle souhaité.

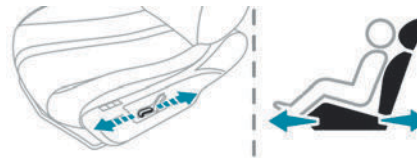
Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

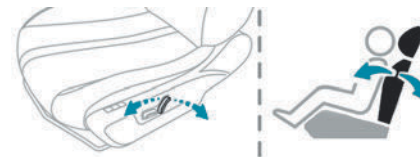
SIÈGES AVANT ÉLECTRIQUES

Longitudinal



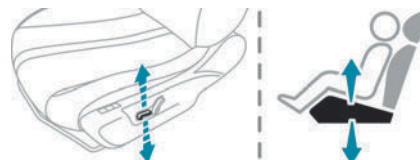
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Inclinaison des dossiers



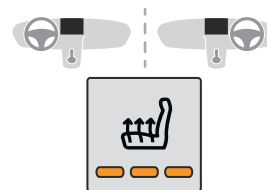
- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur et l'inclinaison désirées.

SIÈGES CHAUFFANTS



La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



Restriction

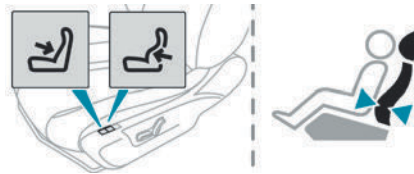
Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



Avertissement

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :
– Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
– Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
– Ne pas verser de liquides.
– Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

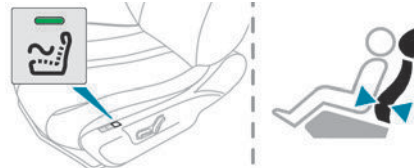
RÉGLAGE LOMBAIRE ÉLECTRIQUE



- ▶ Appuyer sur la commande + ou - pour obtenir le soutien lombaire souhaité.

SIÈGES MASSANTS

(Siège conducteur uniquement)



Cette fonction assure un massage lombaire et ne fonctionne que moteur tournant ainsi qu'en mode STOP du système Stop & Start.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction.

À l'activation, le voyant s'allume.

La fonction massage est activée pour une durée d'une heure.

Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).

Au bout d'une heure, la fonction est désactivée, le voyant 3 s'éteint.

SIÈGES EASY ENTRY/EXIST

RABATTEMENT DES SIÈGES AVANT



Avertissement

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- ▶ Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

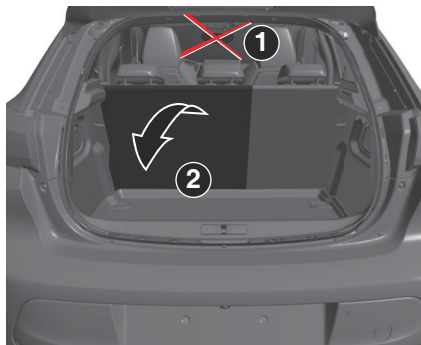


- Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

Note
Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

REMISE EN PLACE DES DOSSIERS

! Avertissement
Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que le voyant rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Avertissement
Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

POSITION DES SIÈGES ARRIÈRE

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Note
L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

Ceintures de sécurité

! Avertissement
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture

s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Rétracteur de ceinture de sécurité

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! Avertissement

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de

sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

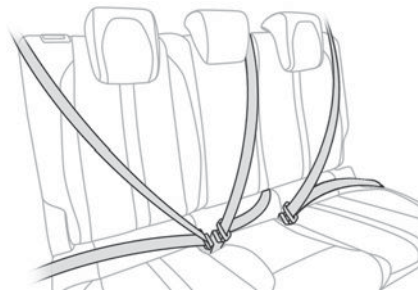
CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir fixé le système de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité doit être serrée.

CEINTURES AUX PLACES AVANT

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique, selon la version, et d'un système de limitation d'effort.

CEINTURES AUX PLACES ARRIÈRE



Chaque siège arrière est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points avec enrouleur à inertie.

Les places latérales sont équipées, selon version, d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

CONSEILS

! Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par exemple, une pièce de monnaie) avant de le fixer.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Avertissement

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne s'entortille pas
- ne doit maintenir qu'une seule personne
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avertissement

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

INTRODUCTION

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

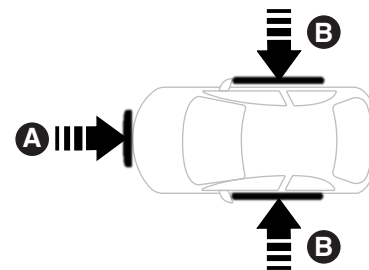
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Avertissement

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



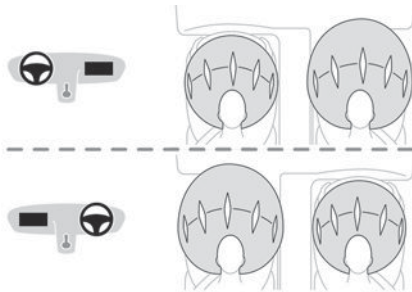
- A. Zone d'impact frontal
- B. Zone d'impact latéral

Note

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

AIRBAGS FRONTAUX

Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Les airbags se déploient, à l'exception de l'airbag passager avant s'il a été désactivé*, en

cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

AIRBAGS LATÉRAUX

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

AIRBAGS RIDEAUX

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

DYSFONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'AIRBAGS

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments. Consulter impérativement le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Avertissement

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

! Danger

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale. S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité. Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela

pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Danger

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe. Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Avertissement

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (ex. : des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

! Avertissement

Airbags latéraux

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

À l'arrière, tout objet disposé sur les places latérales ou sur le dossier rabattu de la banquette 1/3 peut devenir un projectile au déploiement des airbags latéraux.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

! Avertissement

Airbags latéraux

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG PASSAGER AVANT



Airbag passager OFF

! Danger

Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Danger

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de retenue pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau. Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs.

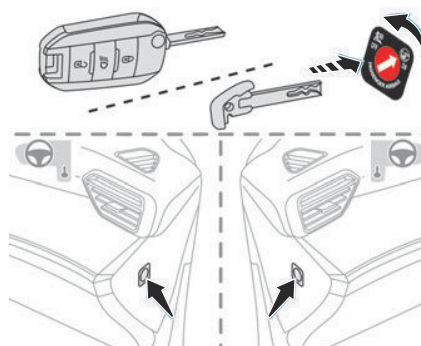


Le système d'airbag du passager avant peut être désactivé via un commutateur côté passager du combiné d'instruments.

Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord.



Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé en position "OFF".
- Pour le réactiver, tourner la clé en position "ON".

À la mise du contact :



Allumage fixe en permanence pour signaler la neutralisation.



Allumage fixe à la mise du contact pendant 1 minute environ pour signaler l'activation.

Systèmes de retenue pour enfants

Note

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

Note

Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :
 – « dos à la route » jusqu'à 3 ans.
 – « face à la route » à partir de 3 ans.

Avertissement

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

! Avertissement

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol

! Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Avertissement

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Avertissement

Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

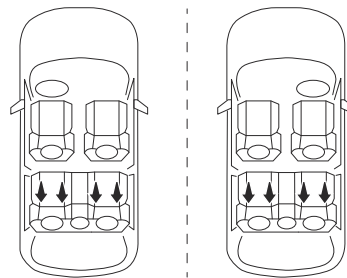
- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

CEINTURE DE SÉCURITÉ

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujéti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

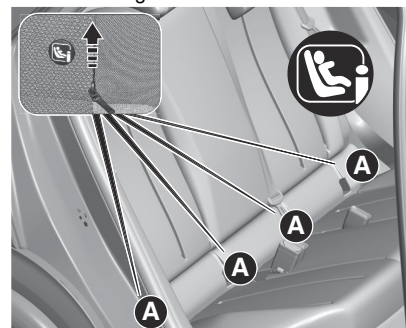
CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



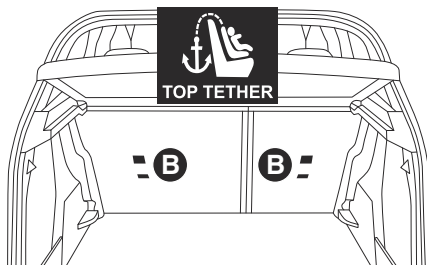
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux A, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Les 2 verrous des sièges enfants **ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



*Selon pays de commercialisation.

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

Note

Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

⚠ Avertissement

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

Note

Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

SIÈGES ENFANTS i-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision. Pour plus

d'informations sur la **fixation ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

SIÈGES POUR ENFANTS RECOMMANDÉS

"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"

Taille : 40 - 83 cm



De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Recommandé avec sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

« RÖMER KidFix i-Size » Sièges enfants
Taille : 100 - 138 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Note

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Note

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

Note

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

SYSTÈME DE RETENUE LATCH

Siège enfant à l'arrière

Face à la route ou dos à la route



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

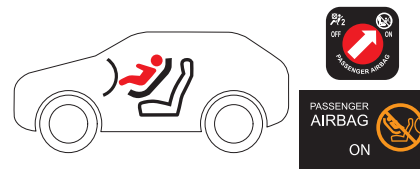
Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



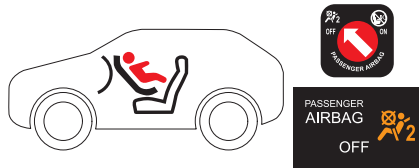
- Régler le siège du passager avant à la position de réglage **la plus haute** et la **position longitudinale entièrement vers l'arrière** avec le dossier redressé.

"Face à la route"



! Avertissement

Laisser impérativement l'airbag passager avant actif.

"Dos à la route"**! Danger**

L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**

Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la roue sur un siège pro-

tégé par un AIRBAG à l'avant ACTIVÉ. Cela peut **BLESSER GRAVEMENT L'ENFANT.**



EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

Tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

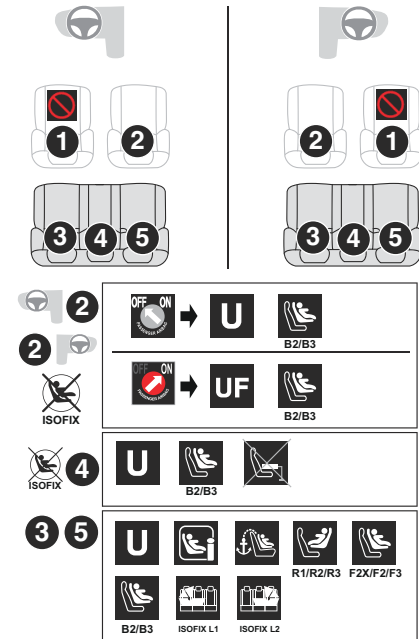
Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement (a), ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations ISOFIX dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b) (j)		Sièges arrière (b)			
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Place compatible avec un siège enfant uni-versel (a) Dos à la route	non	oui (e) (h) (n)	non	oui	oui (k)	oui
Place compatible avec un siège enfant uni-versel (a) Face à la route	non	oui (f) (h) (n)	oui(f) (h) (n)	oui	oui (k)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route et Face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache Top-tether	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type " Nacelle " (L1/L2)	non	non		oui (l)	non	oui (l)
Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / (R2 / R3)	non	non		R3 (g) (i)	non	R3 (g) (i)
Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		F3	non	F3
Siège enfant " Rehausseur " (B2/B3)	non	non		B3	non	B3 (m)

EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
 - Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1** et **R2**.
 - Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.
 - Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.
- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé ("**ON**").
- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), pour groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) pour groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Régler le siège passager avant en position la plus haute longitudinale complètement arrière.
- (h) Pour un siège réglable en hauteur, le régler sur la position la plus haute et entièrement en arrière.
- (i) Régler le siège conducteur avec réhausse en position hauteur maximum.
- (j) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
- (k) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.
- (l) L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.
- (m) Ne pas rabattre le dossier.
- (n) Pour un siège non réglable en hauteur, le dossier doit être en position verticale et le siège en position longitudinale complètement reculée.



Clé

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Airbag passager avant **désactivé**.

 Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.

 Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

 Présence d'un ancrage **Top Tether** Une arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.

 Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.

 Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : **siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : **Siège enfant ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : **siège enfant ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X** : **Siège enfant ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : **Siège enfant ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : **Siège enfant ISOFIX** de **grande hauteur**.



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2** : **siège rehausseur de largeur réduite**.
- **B3** : **Siège rehausseur de grande largeur**.



Siège enfant **ISOFIX** de type "**Nacelle**" :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.

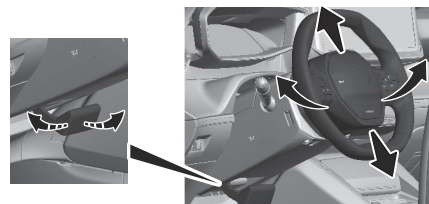


Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

Avertissement

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

COMMANDES AU VOLANT

Danger

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

PALETTES DE CHANGEMENT DE VITESSE AU VOLANT

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

AVERTISSEUR SONORE



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV)

Ce système avertit les piétons que le véhicule s'approche du BEV), en conduite tout électrique (hybride).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Commutateur d'allumage

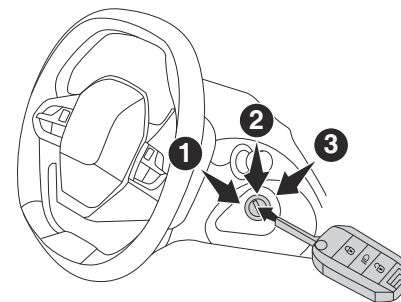
! Danger

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

! Danger

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

CONTACTEUR À CLÉ



Il peut prendre 3 positions :

1. Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2. Contact mis

Colonne de direction déverrouillée, mise sous contact, préchauffage (Diesel), démarrage du moteur.

3. Démarrage

Note

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires. Lorsque l'état de charge de la batterie atteint le niveau de réserve, le système passe en mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge restante de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- ▶ Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

Note

Dans certains cas, il faudra peut-être exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- ▶ Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur,

sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.

Note**Motorisations essence**

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Note

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

Avertissement

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

Note

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Note

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

Avertissement

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- ▶ Immobiliser le véhicule.
- ▶ Moteur au ralenti, tourner la clé en position **1**.
- ▶ Retirer la clé du contacteur.
- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

Note

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

Avertissement

Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Note

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

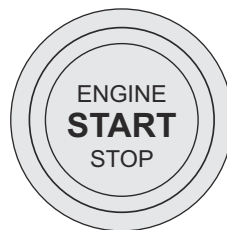
Après l'arrêt du moteur (position **1. Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

Note
Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique correspondante.

Note
Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, le contact se coupe automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

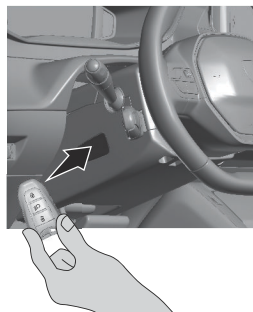
BOUTON D'ALIMENTATION



- Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

Démarrage de secours



- Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.

- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
- Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Avertissement
Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES AVANT

Note
En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glace.

Avertissement
Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les

balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

Note

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-glace avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide

1

Balayage normal (pluie modérée)

Int

Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)

0

Arrêt



Coup par coup (appuyer et relâcher)

Ou

AUTO

Essuyage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre actif, manœuvrer la commande pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

Note

En position 1 ou 2, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque

la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **AUTO**, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
- En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-glace avant

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Note

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

Avertissement

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide.

Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

ESSUIE-GLACE AVANT AVEC DÉTECTEUR DE PLUIE

En mode **AUTO**, le balayage du pare-brise avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations. La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

Avertissement

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact. En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



- Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.



Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).



Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Note

Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE ARRIÈRE



: éteint



: balayage intermittent



: lave-glace

Reverse (marche arrière)

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! Avertissement

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

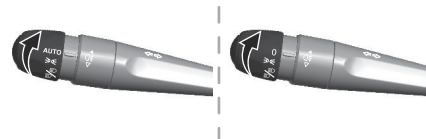
► Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Éclairage extérieur

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE



Allumage automatique des phares / feux de jour

ou



Feux éteints (contact coupé) / Feux diurnes (moteur tournant)



Feux de position uniquement



Feux de croisement ou feux de route

PHARES



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes feux éteints ou **"AUTO"**, selon version, et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

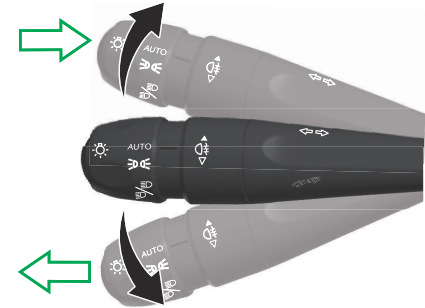
FEUX DE CROISEMENT/FEUX DE ROUTE



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En version éclairage et en mode feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

CLIGNOTANTS



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

Note

Laisser les indicateurs de direction activés pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h (50 mph).

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans dépasser le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

FEUX DE POSITION

(selon la version)

Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du

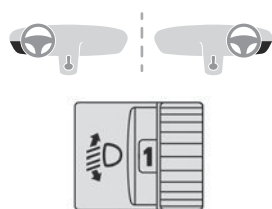
contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par ex. lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

- 0 (Réglage initial)**
Conducteur seul ou conducteur + passager avant
- 1** 5 personnes

- 2** 5 personnes + charges dans le coffre
- 3** Conducteur seul + charge dans le coffre
- 4 5 6** Non utilisé

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Réglage automatique des projecteurs à technologie Full LED

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

- ! Avertissement**
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans

action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

- ! Avertissement**
Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

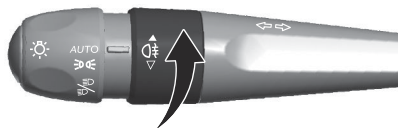
- i Note**
Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

- i Note**
La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE



Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.
Lors d'une coupure automatique des feux (position **"AUTO"**), le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

! Avertissement

L'allumage des feux antibrouillard est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).
Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Note

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Note

Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague, selon version, en position **"0"**- feux éteints ou **"AUTO"**, puis sur la position souhaitée.
À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.
Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

i Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Note

Déplacement à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

FEUX DE JOUR

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

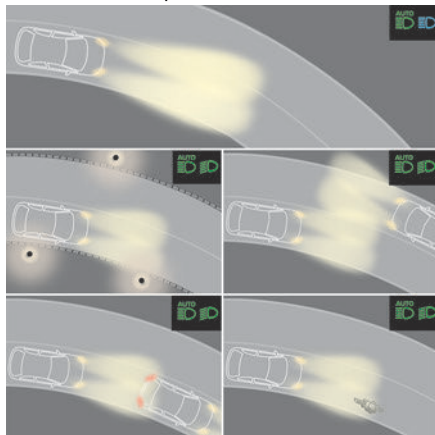
Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position **"0"** ou **"AUTO"** avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec faible luminosité ou « Feux de position seuls » ou « Feux de croisement/route »).

COMMUTATION AUTOMATIQUE DES FEUX

! Avertissement
Pour plus d'informations, se reporter aux **Systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED. Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Avertissement
Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Note
Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h (16 mph). En repassant en dessous de 15 km/h (9 mph), le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Note
Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement restent allumés. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés. Dès que les feux antibrouillard sont éteints, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ACCOMPAGNEMENT (GUIDE ME HOME)

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



L'activation / désactivation de cette fonction et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement certains feux à l'extérieur et certains éclairages dans l'habitacle.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Spots de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Lampes intérieures

ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle améliore la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Personnalisation de l'écran tactile**.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Modèle non tactile



1. Plafonnier avant
2. Liseuses avant (selon version)

Plafonnier avant



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- À l'extraction de la clé de contact.

- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses avant et arrière s'allument lorsque l'on appuie sur le bouton de l'éclairage de courtoisie avant. Elles s'éteignent en appuyant sur chaque bouton de la liseuse.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Plafonnier tactile

Il s'agit de :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier. Elles s'allument toutes et s'éteignent lorsqu'on appuie une fois sur l'éclairage de courtoisie avant.

Note

Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF").

Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

LISEUSES



- Contact mis, actionnez l'interrupteur correspondant.

⚠ Avertissement

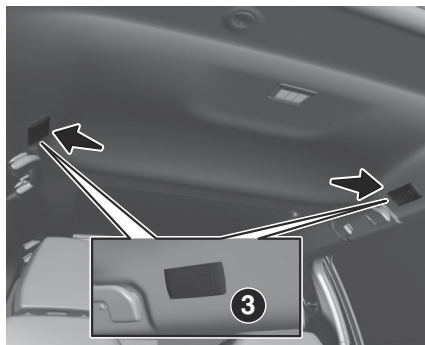
Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Modèle tactile à LED



1. Plafonnier avant
2. Lampes de lecture avant

Liseuses tactiles



3. Liseuses tactiles à l'arrière (selon la version)

- Lorsque le contact est mis, appuyer sur les liseuses tactiles arrière correspondantes.

ÉCLAIRAGE D'AMBIANCE

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle. Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

ÉCLAIRAGE DE COFFRE

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

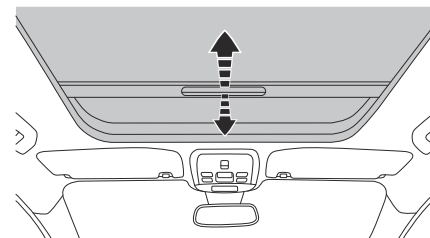
- Contact coupé, environ 10 minutes.

- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Toit vitré panoramique

Il dispose d'une surface panoramique en verre teinté pour augmenter la luminosité et la vision dans l'habitacle. Il est équipé d'un rideau d'occultation manuel pour améliorer le confort thermique et acoustique.

Ouverture / Fermeture du rideau



- Prendre le rideau par sa poignée et le tirer vers l'arrière / l'avant pour l'ouvrir / le fermer jusqu'à la position désirée.

Conseils d'entretien

Afin de préserver les propriétés du toit vitré, dépoussiérer et nettoyer la vitre intérieure à sec, en utilisant un chiffon propre et doux.

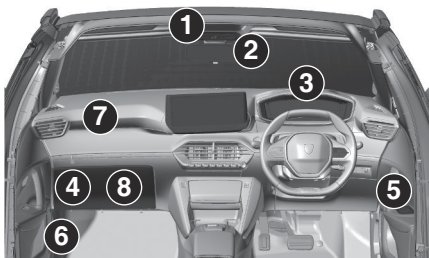
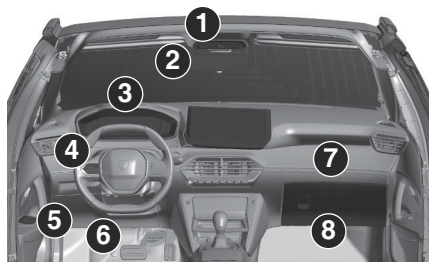
En cas de salissures persistantes, nettoyer la vitre avec un liquide lave-vitre, la rincer à l'eau

claire, puis la sécher avec un chiffon propre et doux.

! Avertissement

Ne pas utiliser d'eau savonneuse, de produits abrasifs, d'essence, de solvants, de détergents (notamment à base d'ammoniaque ou à forte concentration en alcool).

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures



1. Plafonniers/Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Toit ouvrant
Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant
2. Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments
4. Boîte à fusibles
5. Lève-vitres électriques
Rétroviseurs extérieurs électriques
6. Ouverture capot
7. Airbag passager avant
8. Boîte à gants

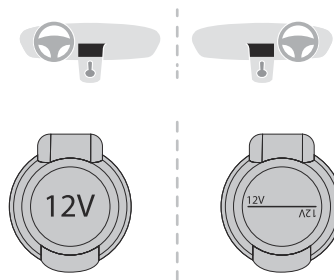
BOÎTE À GANTS

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

! Avertissement

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

PRISES 12 V



- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

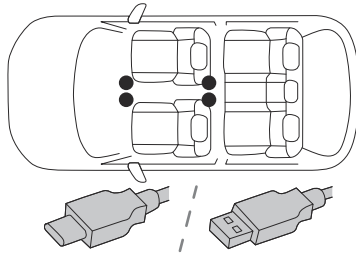
! Avertissement

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Avertissement

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par PEUGEOT, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

PORTS USB



Selon l'équipement, le véhicule est équipé de prises USB-A et/ou USB-C.



La prise USB, située à l'avant, côté droit, permet également de brancher un smartphone via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire. Ces applications peuvent être gérées à l'aide des commandes au volant ou des commandes du système audio.

Note

Pendant son utilisation en USB, l'équipement portable peut se recharger automatiquement. Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement portable est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL



Ce système recharge sans fil des appareils portables tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi. L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible. Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP. La charge est gérée par le smartphone. Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

- ▶ Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.
- ▶ Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.

⚠ Avertissement

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

⚠ Avertissement

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

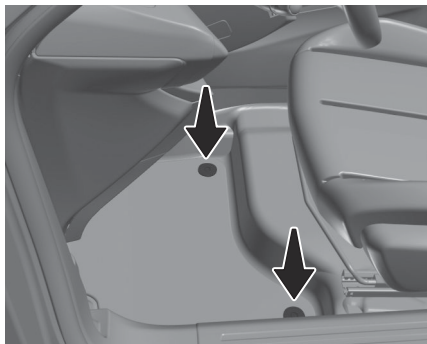


⚠ Avertissement

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

TAPIS DE SOL

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

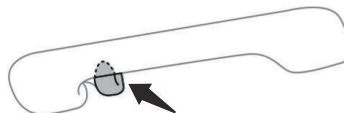
- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

⚠ Avertissement

- Pour éviter tout risque de blocage des pédales :
- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par PEUGEOT peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

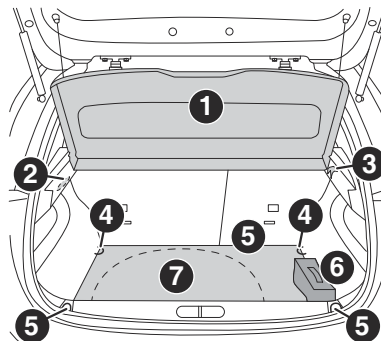
PATÈRES



Elles se situent au-dessus de chaque porte arrière.

COFFRE

Aménagements du coffre



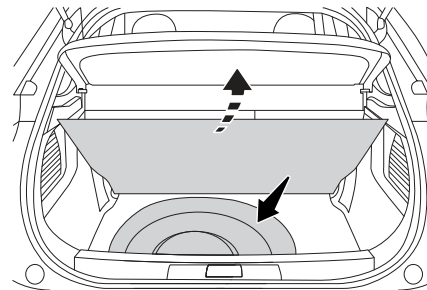
1. Cache bagages
2. Éclairage de coffre

3. Crochet porte-sac
4. Anneaux d'arrimage
5. Tapis de coffre
6. Outillage de bord (selon équipement)
7. Bac de rangement

i Note

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour retenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue. Ces filets de retenue sont disponibles en accessoires. Pour plus d'informations, consulter le réseau ou un atelier qualifié.

Bac de rangement



- Relever le tapis de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.

- Une roue de secours seule ou avec l'outillage de bord.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre. La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Hayon

FONCTIONNEMENT MANUEL

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé. Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la motorisation

Il est possible d'engager la motorisation du hayon manuellement.

- Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour déclencher la fermeture motorisée.
- Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour déclencher l'ouverture motorisée.

Sans relance de la motorisation

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance

des vérins n'est plus disponible. La résistance à l'ouverture et à la fermeture est donc tout à fait normale.



Note

En cas de surchauffe de la motorisation

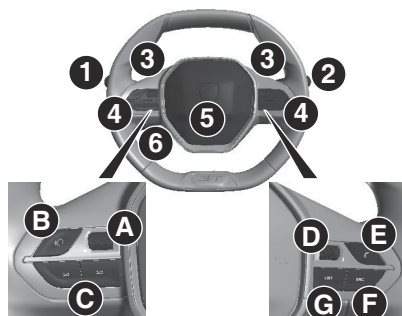
Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manœuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manœuvrer manuellement.

Combiné d'instruments

COMMANDES AU VOLANT, DU TÉLÉPHONE ET DE LA RADIO



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Indicateur d'entretien

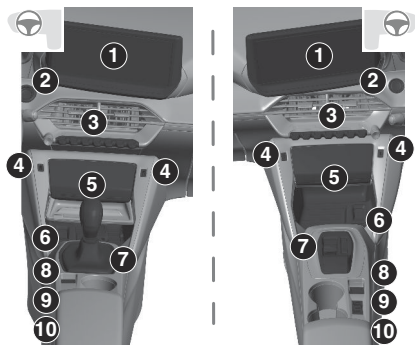
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
4. Commandes du système audio
- A. Choix du mode d'affichage du combiné d'instruments
- B. Commandes vocales
- C. Diminution / Augmentation du volume sonore
- D. Sélection média précédent/suivant
Confirmer une sélection
- E. Accéder au menu **Téléphone** Gérer les appels
- F. Sélection d'une source audio
- G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio
5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
6. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif

COMMANDES DU PANNEAU GAUCHE



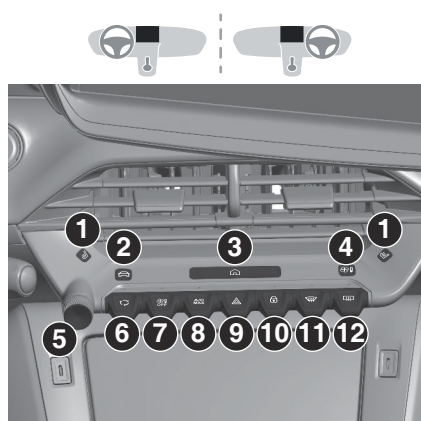
1. Réglage du site des projecteurs à technologie LED
2. Aide au maintien de la position dans la voie
3. Alarme
4. Sécurité enfants électrique

COMMANDES DU PANNEAU CENTRAL



1. Écran tactile
2. Démarrage / Arrêt du moteur
3. Combiné d'instruments numérique
4. Prise(s) USB
5. Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
6. Vide-poches / Prise 12 V
7. Boîte de vitesses ou sélecteur de mode de conduite
8. Frein de stationnement électrique
9. Choix du mode de conduite Advanced Grip Control
10. Contrôle de descente en pente

COMMANDES DE L'AIR CONDITIONNÉ



1. Sièges chauffants
2. Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès direct au menu Conduite
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès aux Raccourcis des aides à la conduite
3. Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès aux menus de l'écran tactile
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès à la page HOME

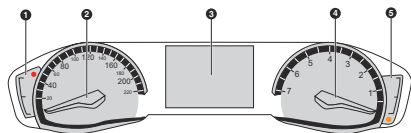
4. Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès direct au menu Climatisation
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès direct à l'application d'air conditionné
5. Marche/Arrêt de l'écran tactile / Réglage du volume sonore
6. Recyclage de l'air ambiant
7. Arrêt du système de confort thermique
8. Air conditionné maximum
9. Feux de détresse
10. Verrouillage centralisé
11. Désembuage / Dégivrage avant
12. Dégivrage de la lunette arrière

Combiné d'instruments

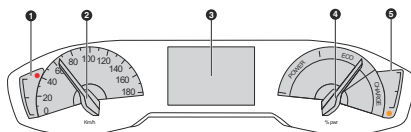
COMBINÉ D'INSTRUMENTS MATRICIEL

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

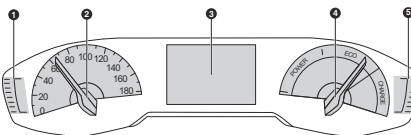
ICE



MHEV



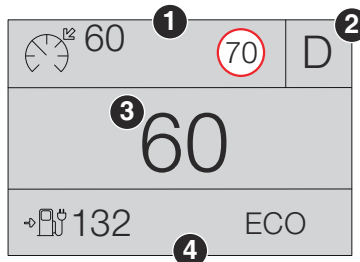
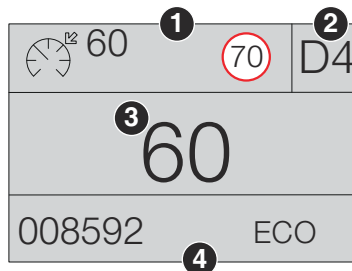
BEV



1. Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE)
Indicateur de consommation du confort thermique (BEV)

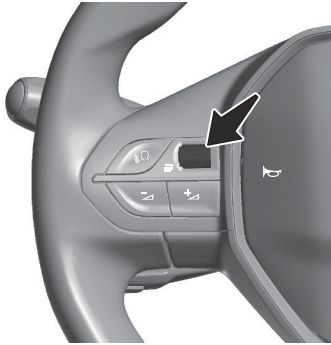
2. Indicateur de vitesse analogique (km/h ou mph)
3. Afficheur matriciel
4. Compte-tours (x 1000 tr/min), graduation selon motorisation (ICE)
Indicateur de puissance (BEV)
5. Jauge de carburant (ICE)
Indicateur du niveau de charge (BEV)

Afficheur matriciel



1. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
Affichage des panneaux de limitation de vitesse
2. Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (ICE, MHEV)
Position du sélecteur de mode de conduite (BEV)
3. Zone personnalisable :
 - Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
 - Affichage des aides à la conduite
 - Informations de l'ordinateur de bord
 - Flux d'énergie / État de charge du véhicule (BEV)
4. Indicateur d'entretien, puis Totalisateur kilométrique (km ou miles)
Autonomie restante (BEV)
Ces fonctions s'affichent successivement à la mise du contact.
Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)

Choix de la page affichée



- Tourner la molette située sur la gauche du volant pour afficher et faire défiler les différentes pages.
- Appuyer sur la molette pour confirmer.

Sans action sur la molette, la page sélectionnée est appliquée automatiquement après quelques instants.

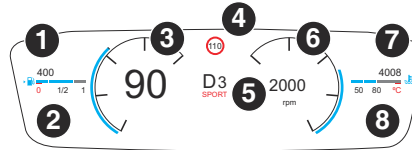
COMBINÉ D'INSTRUMENTS NUMÉRIQUE

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment

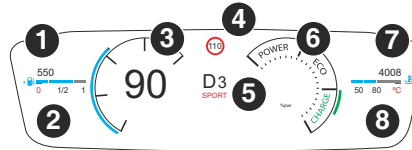
ICE

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

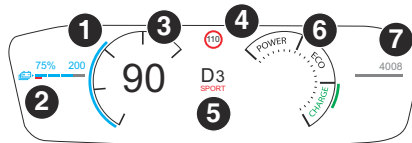
Exemple avec le mode d'affichage "Cadrons" :



MHEV



BEV



1. Autonomie restante (km ou miles)
2. Jauge de carburant (ICE, MHEV)
Indicateur du niveau de charge (BEV)

3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
4. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
Affichage des panneaux de limitation de vitesse
5. Indicateur de changement de rapport (flèche et vitesse recommandée)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (ICE, MHEV)
Position du sélecteur de mode de conduite (BEV) Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)
6. Compte-tours (x 1000 tr/min) (ICE)
Indicateur de puissance (MHEV ou BEV)
7. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
8. Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE, MHEV)

Les pages définies par défaut sont les suivantes :

- Cadrans.
- Minimal.
- Flux d'énergie (BEV).
- Aides à la conduite.
- Navigation (selon équipement).
- Personnel 1.
- Personnel 2.

Affichage des informations au combiné d'instruments

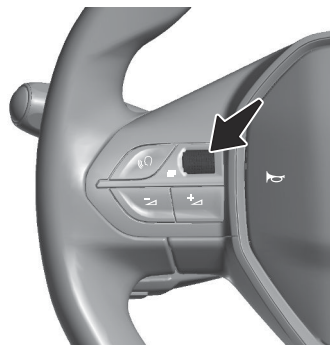
Les informations affichées sur le combiné d'instruments (par exemple, les témoins, les indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable en fonction de la page ou de l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

Note Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.
En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée



- Tourner la molette située sur la gauche du volant pour afficher et faire défiler les différentes pages.
- Appuyer sur la molette pour confirmer.

Sans action sur la molette, la page sélectionnée est appliquée automatiquement après quelques instants.

Note
Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur cette molette fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite sélectionné.



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Paramétrage d'une page d'affichage "Personnel"

Dans les deux pages personnelles supplémentaires, voici les types d'informations disponibles :

- Dynamique (Torque, Boost, Power).
- G-mètres.
- Températures du moteur (MHEV).
- Compte-tours (MHEV).
- Flux d'énergie (MHEV ou BEV).
- Indicateur de puissance (MHEV ou BEV).
- Consommation des accessoires (BEV).
- Média.
- Ordinateur de bord.
- Aides à la conduite.
- Navigation.

Note
Le type d'information sélectionné dans la page **"Personnel 1"** n'est pas disponible dans la page **"Personnel 2"**.



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

TOTALISATEUR KILOMÉTRIQUE

L'enregistreur de distance totale mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Note

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Note

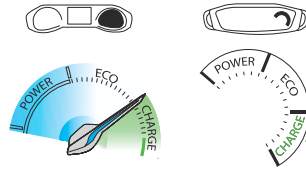
Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord. Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

Indicateur de puissance (hybride ou BEV)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il y a 3 zones :



BEV

- CHARGE** Chargement de la batterie de traction pendant la décélération et le freinage.
- ECO** Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.
- POWER** Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, l'aiguille ou le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

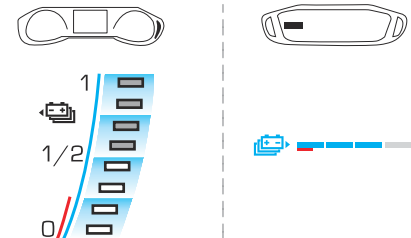
Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

MHEV

- CHARGE** Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.
- ECO** Utilisation optimale de l'énergie (ICE ou BEV).
- POWER** Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Indicateur du niveau de charge (BEV)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

Note

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Premier niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Deuxième niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

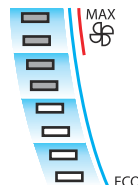
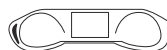
- Mettre impérativement le véhicule en charge.

⚠ Avertissement

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite. Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «ECO»).

Indicateur de consommation du confort thermique (BEV)

(Selon la version)



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Avec un combiné numérique, la jauge n'apparaît que dans le mode "Personnel".

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné. Cet équipement peut être utilisé :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'aiguille ou le curseur de l'indicateur de consommation du confort thermique se positionne alors dans la zone "**ECO**".

Note

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

ORDINATEUR DE BORD

Affiche les informations relatives au trajet en cours (autonomie, consommation de carburant, vitesse moyenne, etc.).

Données affichées sur le combiné d'instruments

Avec combinés d'instruments à cadrans

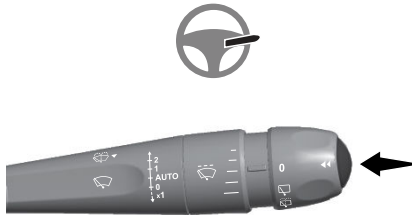
L'affichage des données de l'ordinateur de bord est sélectionné par appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Avec combiné numérique

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque le mode d'affichage "**Personnel**" est sélectionné.

Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fait apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

Affichage des différents onglets



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

- Informations instantanées :
 - Autonomie (MHEV).
 - Consommation instantanée.
 - Compteur de temps Stop & Start (MHEV).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Remise à zéro du parcours



- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes

des sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)
(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus) (MHEV).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent. Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km. L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour les versions MHEV

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur **les Indicateurs, et notamment l'Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph) (MHEV).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start

(minutes / secondes ou heures / minutes)

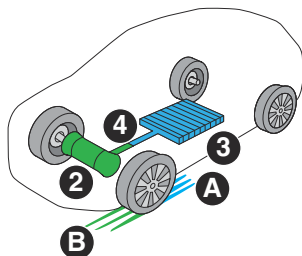
Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

FLUX D'ÉNERGIE

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.

NORMAL

1



1. Mode de conduite actif
2. Moteur électrique

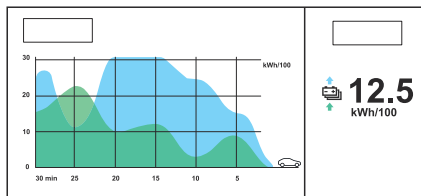
3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction
4. Flux d'énergie

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page présente des statistiques sur la consommation d'énergie électrique.



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Voyants d'avertissement, indicateurs et messages**VUE D'ENSEMBLE**

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Elle est accessible par la touche "**Contrôle**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Elle est accessible par l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

► Sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDi).
- Alertes en cours.

Note

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Témoin d'avertissement persistant

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un voyant reste allumé

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- 1 : uniquement pour information
- 2 : information et avertissement
- 3 : demander l'assistance d'un atelier
- 4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- 5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR ROUGE

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Système d'autodiagnostic moteur (ICE ou MHEV)



Fixe.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Effectuer (1), puis (2).

Température maximale du liquide de refroidissement (MHEV)



Fixe avec pavés allumés en rouge (avec combiné matrice).

ou

Fixe (hors combiné matrice).

La température du circuit de refroidissement est trop élevée. Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur (ICE)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (BEV)



Fixe.
Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction.

Câble branché (BEV)



Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Surchauffe de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (2).

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple, bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- ▶ Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- ▶ Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6, engager le sélecteur sur la position **P**.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h).



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.

Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h).

Ceintures de sécurité non bouclées/débouclées



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Frein de stationnement manuel



Fixe.
Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode **P**. Couper le contact et effectuer (2).

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.
Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR ORANGE

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments. Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande. Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).



Voyant de Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée. La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible. Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer. Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (3).

Niveau mini de carburant (MHEV)



Fixe avec les pavés allumés en rouge, accompagné d'un signal sonore (avec combiné matrice)

ou

Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message (hors combiné matrice).

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve). Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se

rapproche de zéro. 1 Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe. Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Système d'autodiagnostic moteur (MHEV)



Clignotant.
Le système de contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.
Le système d'antipollution est défaillant.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée

Effectuer (3).

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).
Faire l'appoint d'AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.
Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Auto-diagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer (3) au plus tôt **pour éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Auto-diagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.

▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de stationnement".



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes. À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- ▶ Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- ▶ Stationner sur un endroit plat.
- ▶ Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Alerte risque de collision / Freinage d'urgence automatique



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.
La direction assistée est défaillante.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h. En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.
La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales. Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe, accompagné du message "**Défaut système anti-recul**".

Le système est défaillant. Effectuer (3).

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe, si accompagné du voyant Service.

Airbags



Fixe.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position **"ON"**.

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position **"OFF"**.

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message **"Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"**.

Sous-gonflage



Fixe.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après avoir ajusté la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

Stop & Start (MHEV)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.
Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.



Fixe.
Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.
Les feux sont allumés.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR VERTE

Stop & Start (MHEV)



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite correspondante.

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.
Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe.
La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.

Essuyage automatique



Fixe.
Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction



Clignotants avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux de position



Fixe.
Les feux sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux



Fixe.
La fonction a été activée via la tablette tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR BLEUE

Feux de route



Fixe
Les feux sont allumés.

VOYANTS D'AVERTISSEMENT ET D'INDICATION DE COULEUR BLANCHE/NOIRE

Boîte de vitesses automatique (eDSC6) ou Sélecteur de mode de conduite (BEV)



Fixe.
La boîte de vitesses automatique est verrouillée.

Le sélecteur de marche est verrouillé.
L'appui sur le bouton Unlock est nécessaire pour son déverrouillage.

Contrôle de descente en pente



Fixe.
(gris)

La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée. Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein. Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour sortir de la position **P**. Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6 ou le sélecteur de conduite, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour déverrouiller la boîte de vitesses du mode **N**. Au desserrage du frein de stationnement sans appuyer sur la pédale de frein, ce témoin restera allumé.

VOYANT D'AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

Note

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

- Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une

fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.

- Lorsque l'affichage indique **=0**, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

Note

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



L'information d'entretien est accessible par la touche "**Contrôle**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

- Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.

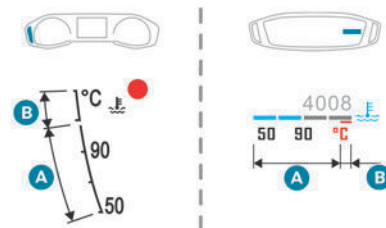
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Témoin d'avertissement de température du liquide de refroidissement moteur



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée.

Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité. Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Avertissement

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Note

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Avertissement

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU DE CARBURANT

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

Note

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "OIL" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "OIL_" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Avertissement

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

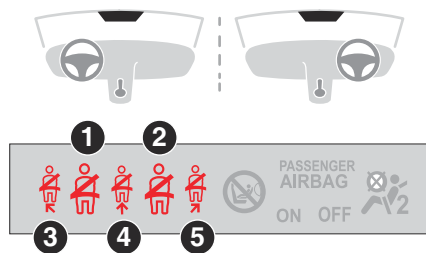
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

TÉMOIN D'AVERTISSEMENT DE RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



s'allume ou clignote au combiné d'instruments. En outre, il existe une indication dans la console de toit.

Les grands symboles concernent les ceintures de sécurité des sièges avant. Les petits symboles concernent le siège arrière de seconde rangée.



1. Voyant de ceinture avant gauche
2. Voyant de ceinture avant droite
3. Voyant de ceinture arrière gauche
4. Voyant de ceinture arrière centrale
5. Voyant de ceinture arrière droite

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant deux minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 1 minute, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

! Avertissement

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles

de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Avertissement

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas présenter de trace de coupure ou d'effilochage.
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Avertissement

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

! Avertissement Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Commandes de climatisation

COMMANDE MARCHÉ-ARRÊT DE LA CLIMATISATION

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures

et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

Note

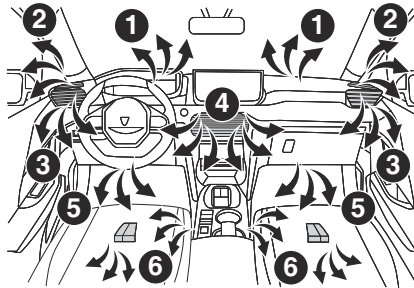
La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Commandes



Les commandes sont accessibles sur l'écran tactile et sur le panneau de la console centrale.

COMMANDE DE RECYCLAGE



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise

2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Bouches d'aération latérales obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière (selon version)

Note

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Avertissement

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l'air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

**Restriction**

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

Note

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

Note**Entretien de la ventilation et de l'air conditionné**

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Note**Stop & Start**

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Désactiver temporairement le système Stop & Start pour maintenir une température confortable dans l'habitacle.

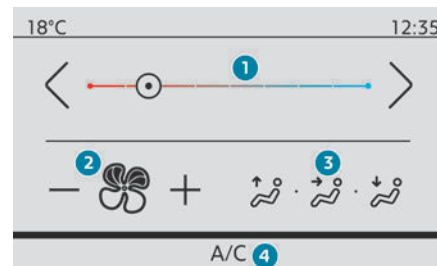
Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note**Mode de conduite ECO**

La sélection de ce mode optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

CLIMATISATION MANUELLE**Avec écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth / PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav**

Appuyer sur la touche **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de la climatisation

Réglage de la température

- Appuyer sur l'une des touches **1** (- ou +) pour moduler la température.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches **2** (- ou +) ou tourner la molette **2** pour diminuer ou augmenter la vitesse de soufflage du ventilateur.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur la touche **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Aérateurs centraux et latéraux et pieds des occupants



Bouches d'aération centrales et latérales



Pare-brise



Pare-brise, pieds des occupants



Cave à pieds

Marche / Arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la touche 4 pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE

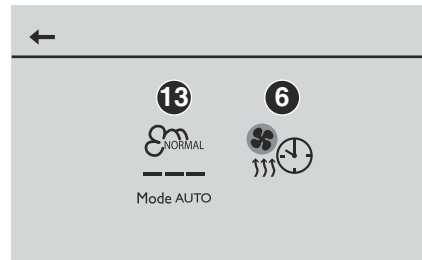
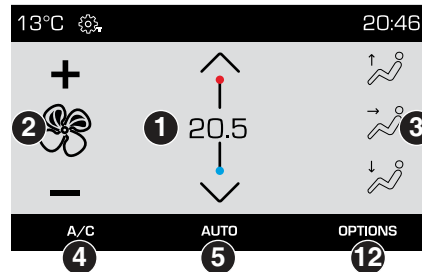
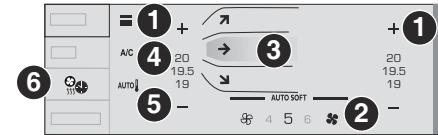
Ce système règle automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.

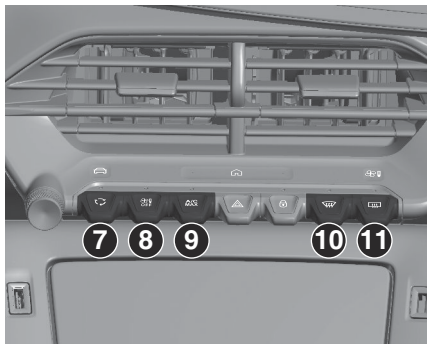


Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



1. Réglage de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de la climatisation
5. Marche / Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO SOFT/ AUTO NORMAL/AUTO FAST)
6. Préconditionnement de la température (selon version)
7. Recyclage de l'air ambiant
8. Arrêt du système
9. Air conditionné maximum
10. Désembuage / Dégivrage avant
11. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

12. Accès à la page secondaire
13. Sélection des réglages de la climatisation automatique (AUTO SOFT/ AUTO NORMAL/ AUTO FAST)

Arrêt du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **8-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent. Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Arrêt du système de confort thermique

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Marche / Arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

Note

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO FAST** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Avec autoradio à Écran Tactile

- Pour modifier le réglage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer successivement sur la touche **13** jusqu'à afficher le réglage souhaité.
- Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages "**Normal**" et "**Fast**".

Ce réglage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier réglage sélectionné reste allumé.

La modification du réglage ne réactive pas le mode **AUTO** si celui-ci est désactivé.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

- Pour changer le mode **AUTO**, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.
- Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

Note

Par temps froid et moteur froid, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité.

Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur l'une des touches 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Réglages manuels de la climatisation automatique

de ces fonctions, tandis que le système conserve le contrôle automatique des autres fonctions :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'un des boutons 2 (hélice) ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

Note

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête. « **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches 3 pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

Note

La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

COMMANDE DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE MAXIMUM DU PARE-BRISE

Programme automatique visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (selon version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.

Note

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

⚠ Avertissement

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra. Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

COMMANDE DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant. Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.



Restriction

Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

PRÉCONDITIONNEMENT DE LA TEMPÉRATURE

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités. Cette fonction est disponible lorsque le véhicule est connecté ou non connecté.

Programmation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Dans le menu **Climatisation > OPTIONS** :



- Sélectionner **Conditionnement de la température**.

- Appuyer sur + pour ajouter une programmation
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur + pour ajouter un programme.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.

Note

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chaque programme est mémorisé dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé et véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par ex. du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Écran tactile et Écran d'informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un voyant bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Commandes du système de chauffage / d'air conditionné.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes du système audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (aide graphique au stationnement, ...).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

⚠ Avertissement

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cette tablette est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

AVEC L'ÉCRAN TACTILE 10" & RADIO & TÉLÉPHONE BLUETOOTH

Principes



Accès aux menus



Accès direct au menu **Climatisation**



Accès direct au menu **Conduite**

- Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées de l'écran tactile.
Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

Note

Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".



Paramétrage d'une fonction



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Valider



Retour à la page précédente ou validation



Réglage du volume sonore / Coupure du son

Menu

Note

Appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.

Note

Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Radio / Média



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'Air conditionné automatique, se reporter à la rubrique correspondante.



Navigation via CarPlay® ou Android Auto (en fonction de l'équipement)



Conduite

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.

Les fonctions sont réparties en 2 onglets : "**Fonctions de conduite**" et "**Paramètres du véhicule**".



Téléphone



Applications

Accès à certains équipements paramétrables.

AVEC PEUGEOT i-CONNECT ADVANCED - PEUGEOT i-CONNECT

Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (BEV)

(selon le pays de vente)





Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MYPEUGEOT APP** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage des statistiques (selon disponibilité).
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MYPEUGEOT APP** dans le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Données du moteur**, consulter la rubrique correspondante.

Note

Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Commandes principales



Accéder à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple :

Luminosité, Diagnostics).

- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Note

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son et affichage de l'horloge).
Rotation : Réglage du volume sonore.

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, historique de consommation, utilisation électrique, charge différée, fonction e-SAVE).

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Présentation du système d'infodivertissement

⚠ Avertissement

La distraction au volant peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, et accident et des blessures.

Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.

Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.

Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.

Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

⚠ Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- Utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Réglages et paramètres du système.

⚠ Avertissement

Surchauffe

Dans des conditions très chaudes, le fonctionnement peut être limité pour protéger le système (par ex. : le volume peut être réduit). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran.

Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser du détergent ou n'importe quel type de solvant pour nettoyer l'écran tactile.

Ne pas verser ou pulvériser de l'alcool sur l'écran tactile.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

ℹ Note

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

⚠ Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- Utilisation du smartphone.

- La connexion à Mirror Screen (Apple®/CarPlay® ou Android Auto).
- Réglages et paramètres du système.

ℹ Note

L'affichage du message Mode économie d'énergie signale la mise en veille imminente. Pour plus d'informations sur le mode **économie d'énergie**, se reporter à la rubrique « Informations pratiques ».

ℹ Note

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques

⚠ Avertissement

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

ℹ Note

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.peugeot.com/fr/oss-source-codes.html>

ℹ Note

Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.

Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.
La version intégrale de la Déclaration de conformité de l'UE pour chaque système est disponible à l'adresse suivante :
<https://public.servicebox.com/APddb/>

MENUS

Afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou la gauche, depuis le bord droit ou gauche de l'écran du système audio.

Par défaut, les principales applications sont suggérées : **Média, Navigation, Téléphone, Mirror Screen, Paramètres, Aide...**

Ces raccourcis sont personnalisables.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Mes raccourcis**, se reporter à la rubrique correspondante consacrée aux systèmes audio et télématique.

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.

- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par ex. gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Principes



- Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher/masquer le menu contextuel
Afficher/masquer le menu contextuel



Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

PROFILS



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser

plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, vous pouvez personnaliser ses paramètres et rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



- Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.

- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



- Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",

ou un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

Note

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par ex. coordonnées GPS).

Note

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

Note

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

Note

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

Note

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti

dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

Note

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



- Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



- Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications. La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



- Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

- Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.
- Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire.

Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Note

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie « Over the Air ». Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la

sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (ex. : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour. Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via le réseau Wi-Fi extérieur.

! Avertissement

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

PERSONNALISATION



- Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".
- Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

- Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



- Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



- Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- Sélectionner le Widget souhaité.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



- Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné d'instruments



- Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser les informations sur le conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.



Note

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



- Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



- Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- Sélectionner le Widget souhaité.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



- Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Système multimédia

COMMANDES AU VOLANT



Commande vocale : Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté en Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®/CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.
Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté par Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes des favoris.

SRC

Média (appui court) : changer de source multimédia.

LIST

Radio : afficher la liste des stations favorites.

Média : afficher la liste des pistes

APPLICATIONS



Note

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Réglages

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné d'instruments numérique.

COMMANDES VOCALES

Premiers pas

(Selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système. Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système. Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier

cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement. Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



► Appuyer sur l'application "Paramètres".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet « Assistant vocal ».



Activer/Désactiver :

- "Écouter (OK Peugeot)" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "OK Peugeot".
- "Utilisation des données" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

Note

Assistant vocal/Utilisation des données

Les enregistrements de localisation et des commandes vocales ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservés après pseudonymisation.

Utilisation de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire **"OK Peugeot"**.

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

! Avertissement

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "OK Peugeot".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"
"Allumer la climatisation"
"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"
"Passer à la radio"
"Régler sur la fréquence 88,5"

Note

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"
"Conduis-moi chez Gabrielle"
"Rechercher un parking public à proximité"

Note

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

Note

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : **"Aucun appareil n'est connecté"**, et la session vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Quel temps fait-il ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

NAVIGATION

Écran d'accueil de la navigation
 (selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Ajouter domicile".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "Mes lieux".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de par-

cours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

Note

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier. La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options. Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

CONNECTIVITÉ

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

Note

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

Avertissement

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

Note

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de couplage à partir d'un appareil



► Dans le menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Note

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

Procédure de couplage à partir du système



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



► Sélectionner "**Mes appareils**".



► Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

Note

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Mes dispositifs" est ouvert.

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil. Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Wi-Fi**".



- Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

Avertissement

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

Note

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

Note

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Il est donc possible de déterminer si l'appareil doit être connecté à l'aide d'une connexion sans fil Bluetooth® ou d'une connexion sans fil Mirror Screen® à chaque démarrage du système, une fois le profil choisi.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



- Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



- Dans la liste, sélectionner la "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



- Appuyer sur ce bouton.

- Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
- Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

Avertissement

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandant une connexion, refuser cette demande.

Duplication d'écran

Note

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (par ex., marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuits, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones

Apple®CarPlay®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par USB, soit par câble, soit en mode sans fil.

Note

Commencer par activer la fonction Siri® sur le smartphone Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Apple®CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**". Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



► Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

► Dans la liste, sélectionner la "**Connectivité**".



► Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®"). Le système détecte si le smartphone est 11 compatible avec Apple®CarPlay® et propose

de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



► Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



► Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

Note

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® ; se reporter à la section **"Apprendre à connaître votre véhicule"**. Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu **"Mes appareils"**. Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application **"Android Auto"** du smartphone.



► Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.



► Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Connectivité"**.



► Sélectionner **"Mes appareils"** pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



► Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface **"Android Auto"**.



► Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

Note

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen en®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par câble, soit en mode sans fil.

Note

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®. En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

► Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple®CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après

l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

Note

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se référer à la rubrique "**Apprendre à connaître votre véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

- Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.
- Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



- Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de

l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter, suite au processus d'appairage. La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



- Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



- Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

MÉDIA

Changement de source



- Appuyer sur l'application "**Média**".



- Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

SRC

- Par les commandes au volant, appuyer sur ce bouton pour changer de source.

Sélection d'une station radio



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



- Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



- Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



- Appuyer sur ce bouton.



- Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



- Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet **"Stations"**.



- Appuyer sur **"Muet"** pour désactiver / réactiver le son.

! Avertissement

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



- Appuyer sur l'application **"Média"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Lecteur"**.



- Appuyer sur la touche **"Favoris Radio"**.



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



- Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application **"Média"**.



- Appuyer sur l'application **"Média"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Stations"**.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Par l'application **"Média"**.



- Appuyer sur l'application **"Média"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Stations"**.

La recherche se fait automatiquement.

Changement de bande radio



- Appuyer sur l'application **"Média"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Lecteur"**.



- Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



- Appuyer sur l'application **"Média"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Lecteur"**.



- Activer **"Annonce trafic (TA)"**.

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, via port USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

Note

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lecture d'une piste de lecture



- Appuyer sur l'application "**Média**".



- Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configuration des paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Via l'application **Média**



- Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou
Par l'application "**Paramètres**"



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma", ".aac", ".flac", ".ogg", ".mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Note

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

TÉLÉPHONE

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



- Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



- faire un appui long...



- ...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



- Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

⚠ Avertissement

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



- Appuyer sur l'application "Téléphone".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Clavier" puis saisir le numéro.



- Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



- Appuyer sur l'application "Téléphone".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Appels".

Ou



- ...appuyer brièvement sur le bouton téléphone des commandes au volant.

- Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

Note

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



- Appuyer sur l'application "Téléphone".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Contacts".

- Sélectionner le contact dans la liste proposée.



- Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



- Appuyer sur l'application "Téléphone".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Paramètres" pour afficher les réglages liés au téléphone.



- Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

Note

Le système permet de connecter deux téléphones en simultanément :

- 2 par connexion Bluetooth®.

ou

- 1 par connexion Bluetooth® et 1 par connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



- Appuyer sur l'application **"Téléphone"**.



- Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

PARAMÈTRES

Paramétrage de l'affichage de l'écran



- Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Personnalisation"**.

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



- Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Connectivité"**.

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple®/CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



- Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Système"**.

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



- Sélectionner **"Langues"** pour changer de langue.



- Appuyer sur la langue souhaitée.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

- Sélectionner **"Date et Heure"** pour changer de date et d'heure.



"Date et Heure automatiques" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

- Pour régler manuellement, désactiver **"Date et heure automatiques"**.

- Appuyer sur le champ **"Sélectionner le fuseau horaire"**, puis définir un fuseau horaire.



- Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- Appuyer sur la ligne **"Réglage de l'heure"**, puis régler l'heure.

OK

- Appuyer sur "**OK**" pour valider.

- Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.

OK

- Appuyer sur "**OK**" pour valider.



- Sélectionner le format heure (12h/24h).



- Sélectionner le format date.

Note

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Démarrage et arrêt du moteur

Note

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

La clé électronique est également détectée dans le coffre.

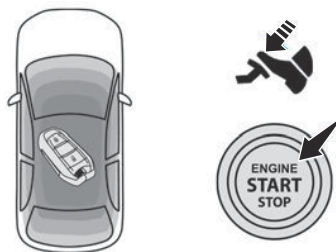
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Démarrage du moteur (ICE)



- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage

- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton **"START/STOP"** tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Moteurs Diesel



Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage. Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton **"START/STOP"** :

- ▶ Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur **"START/STOP"** jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton **"START/STOP"** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Note

Moteurs essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Note

Motorisations hybrides. Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage. Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Note

En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Démarrage du moteur électrique (MHEV, BEV)

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton **"START/STOP"**.
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- ▶ Pied sur le frein, appuyer sur le bouton **"Unlock"** et sélectionner le mode **D/B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné s'éclaire, l'aiguille ou le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

ARRÊT DU MOTEUR

Arrêt du moteur (ICE)

- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au neutre.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.
- ▶ Appuyer sur le bouton **"START/STOP"**. Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

Note
Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avertissement
Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Attention
Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Arrêt du moteur électrique (MHEV, BEV)

- ▶ Appuyer sur le bouton **"START/STOP"**.

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- ▶ Le sélecteur de marche est en mode **P**.
- ▶ Le voyant **READY** est éteint.

Note
À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Arrêt du moteur (véhicules avec clé de contact)

- ▶ Immobiliser le véhicule.
- ▶ Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position 1.
- ▶ Retirer la clé du contacteur.
- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

Note
Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

! Avertissement
Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Note
Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position 1. Stop), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

Note Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position 1.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position 2, le contact se coupe automatiquement au bout d'une heure. Pour remettre le contact, tourner la clé en position 1, puis de nouveau en position 2.

MISE DU CONTACT SANS DÉMARRER LE MOTEUR



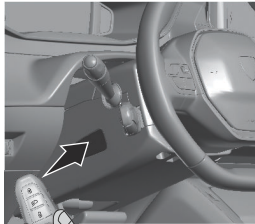
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton **"START/STOP"**, **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique** ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode P puis appuyer sur la pédale de frein.

- Appuyer sur le bouton **"START/STOP"**.

Le moteur démarre.

Extinction de secours du moteur



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton **"START/STOP"**.

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

ARRÊT D'URGENCE

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton **"START/STOP"**.

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

FONCTION AUTOMATIQUE STOP & START (ICE)

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir. La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état. Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Voyants associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement

⚠ Avertissement

Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.

- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle :** placer le levier de vitesses au point mort et relâcher la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique :** sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou quand le mode **N** est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h (6 mph) après un premier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Note

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

Note

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle :** pédale d'embrayage complètement enfoncée.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique :**
 - Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
 - Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
 - Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
 - Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.
- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h (0,6 mph).



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- ▶ Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec la clé ou le bouton START/STOP.

⚠ Avertissement

Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

MODE E-AUTO (MHEV)

Le moteur s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.

Le moteur est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h (90 mph).
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur redémarre.

ℹ Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

(mode e-Auto, selon la version)



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

ℹ Note

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT

! Avertissement

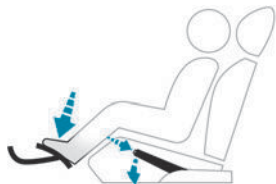
Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.



Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

Frein de stationnement manuel

Déverrouillage



- Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier



Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

- Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

! Avertissement

Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer brièvement le frein de stationnement.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Témoin



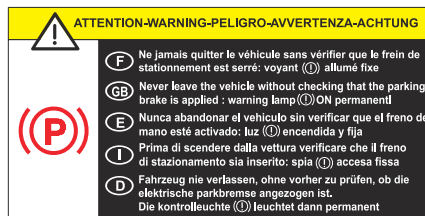
Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "Frein de parking desserré".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

! Danger

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



! Avertissement

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

! Danger

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

! Attention

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

! Note

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

! Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! Avertissement

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

i Note

Il n'est pas appliqué automatiquement si le moteur cale.

i Note

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- ▶ Relâcher la commande.

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! Avertissement

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

i Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est

automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

i Note

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Freinage de secours

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par ex., malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la 99 commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il 6 s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF (BEV, MHEV)

Avec la fonction Brake et lors des phases de décélération

La fonction Brake agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.

Dès que le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule freine. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

- Depuis le mode **D/B**, déplacer le sélecteur impulsionnel vers l'arrière pour activer / désactiver la fonction.

Lorsque la fonction est activée, **D** sur le tableau de bord est remplacé par **B**. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Avertissement

Dans certaines situations (exemples : niveau de charge élevé de la batterie, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

i Note

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

! Avertissement (en attente)

Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Transmission

TRANSMISSION AUTOMATIQUE (EDCS6)

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports avec bouton-poussoir pour véhicules hybrides. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant. Le moteur électrique de 48 V améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et roule en tout électrique.



- P** Auto Park
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R** Reverse (marche arrière)
- N** Neutral (neutre)
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé. Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.
- D** Conduite (marche avant automatique)
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
- M** Conduite en mode manuel
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.
Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et une assistance électrique au moteur essence.

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.

- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

Note

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

Avertissement

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se

déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

Note

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

Note

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès

que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

Note

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur essence pour assurer l'assistance au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la

circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée. Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** or **Éco**) est également conservé.

Note

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence. Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

- P** : Parking (stationnement).
- R** : Reverse (marche arrière).
- N** : Neutral (point mort).
- D** : Drive (marche avant automatique)
- M1...6** Marche avant manuelle

Le rapport engagé est également affiché en mode Sport.

Toutefois, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué. À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible. Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.
Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

! Avertissement

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (BEV)



Le sélecteur de conduite est un sélecteur à impulsions avec fonction de freinage par récupération.
Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- P** Parking (stationnement)
Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).
- R** Reverse (marche arrière)
Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.
- N** Neutral (neutre)
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.
- D/B** Marche avant automatique (**D**) ou marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (**B**)

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

- P** : Parking (stationnement).
- R** : Reverse (marche arrière).
- N** : Neutral (point mort).
- D** : Drive (marche avant automatique)
- B** Brake (freinage régénératif activée)

Fonctionnement

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par ex. remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Avertissement

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

i Note

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Avec boîte de vitesses manuelle ou automatique eDSC6 et frein de stationnement électrique



Pour les débloquer

- Moteur tournant, pied sur le frein, mettre le levier de vitesses au point mort.
- Pied sur le frein, couper le moteur.
- Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

Pour revenir à un fonctionnement normal

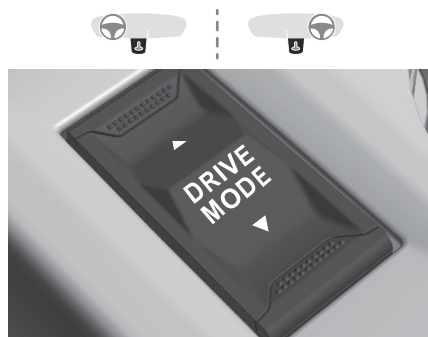
- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et serrer le frein à main.

Modes de conduite

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** (PRÊT) ne s'affiche pas.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué sur le tableau de bord (hors mode **NORMAL**).

Pour les versions ICE/MHEV

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour rétablir les paramètres par défaut.

Éco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver. Permet de modérer la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction en limitant le couple moteur.

Sport

Avec une boîte de vitesses manuelle : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

La sélection du mode Sport désactive la fonction Stop & Start.

Manuel

Mode **Manuel** permanent avec boîte de vitesses automatique.

Ce mode manuel est accessible avec le bouton **M** du sélecteur impulsif.

Pour effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Pour plus d'informations sur la **boîte de vitesses automatique (eDCS6)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Pour retrouver un couple et une puissance maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Éco

Optimise la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

Sport

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

Carburant

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Esther Méthyllique d'Acide Gras.

L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".

XTL

Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! Avertissement

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Note

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) ou B715000 (diesel) est autorisée.

RAVITAILLEMENT EN ESSENCE

Capacité du réservoir : environ 40 ou 44 litres (essence ou hybride).

Niveau de réserve : 5 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **5 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de **0**.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Note

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

! Avertissement

Stop & Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veille, couper impérativement le contact.

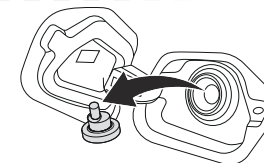
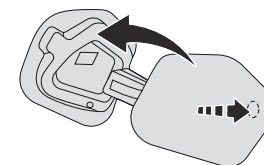
Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour faire le plein en toute sécurité :

- **Arrêter impérativement le moteur.**



- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
- Fermer la trappe à carburant.

! Avertissement

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la

vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

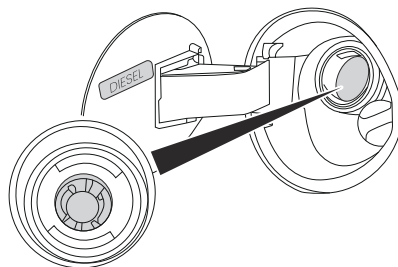
RAVITAILLEMENT EN DIESEL

Détrompeur carburant (Diesel)

(selon le pays de vente)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Utilisation



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

Note

Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

Note

Déplacement à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible. Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser du carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.

À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif d'ajouter au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

Note

Pour plus d'informations sur **l'Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions non BlueHDi, les éléments du circuit de carburant se situent dans le compartiment moteur, éventuellement sous le cache de style démontable.

Note

Pour plus d'informations sur le **Compartiment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs BlueHDi

- ▶ Mettre le contact (sans démarrer le moteur).
- ▶ Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- ▶ Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Charge**CHARGE DE BATTERIE HAUTE TENSION****! Danger**

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel

compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments sous haute tension

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

SYSTÈME DE CHARGE (MHEV)**Circuit électrique**

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :

**! Avertissement**

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Danger**En cas de problème**

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles de couleur violette et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risque de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.
Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

SYSTÈME DE CHARGE (BEV)

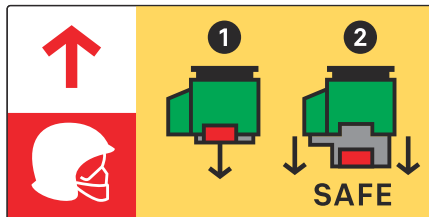
Circuit électrique 400 V

Le système de traction électrique, qui fonctionne sous une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles orange et ses composants sont marqués de ce symbole :



! Avertissement

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.



! Avertissement

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! Danger

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

! Avertissement

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Cette batterie emmagasine l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Note

La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

! Avertissement

Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, PEUGEOT vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! Avertissement**En cas d'endommagement de la batterie de traction**

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec

ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
Consulter impérativement le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Surchauffe de la batterie de traction

Si les voyants suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- ▶ Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- ▶ Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

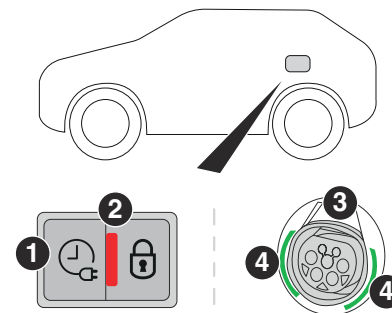
! Avertissement**Danger de mort / Risque de blessures graves**

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de construction sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une évacuation incorrecte implique des risques

de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les réglementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Connecteurs de charge et voyants

1. Connecteurs de charge
2. Bouton d'activation de la charge différée
3. Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour

	indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

⚠ Avertissement

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

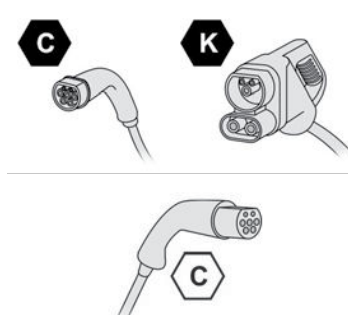
Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de déplacement à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente. Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	CA < 480 Vr ms
C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	CA < 480 Vr ms
K	Connecteur de charge (côté véhicule)	COM-BO 2 (FF)	CC 50 V – 500 V

Charge standard, mode 2

Prise domestique

(charge standard - courant alternatif)

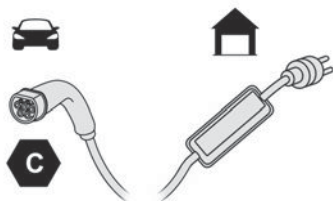


Mode 2 avec une prise standard : Courant de charge maximum de 8 A.



Mode 2 avec une prise Green'Up : Courant de charge maximum de 16 A.
Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)



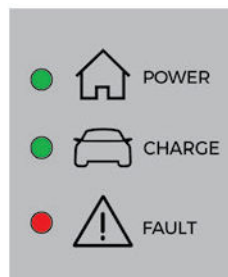
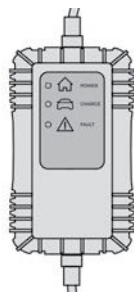
Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

! Avertissement

Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble.
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.



CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.



FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la terre et

protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.

3. Toujours utiliser une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles :
Ne pas exposer à des vapeurs.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque PEUGEOT.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Unité de contrôle - Messages et alertes

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (off)	 (off)	 (off)		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert fixe)	 (vert fixe)	 (rouge fixe)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert fixe)	 (off)	 (off)		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
 (vert fixe)	 (vert clignotant)	 (off)		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en Prérequis conditionnement thermique.
 (vert fixe)	 (vert fixe)	 (off)		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
 (off)	 (off)	 (rouge fixe)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau DS avant la prochaine charge.
 (vert clignotant)	 (vert clignotant)	 (rouge clignotant)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

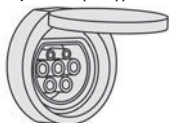
Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

Charge accélérée, mode 3

Unité de recharge accélérée (selon version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé (CA))

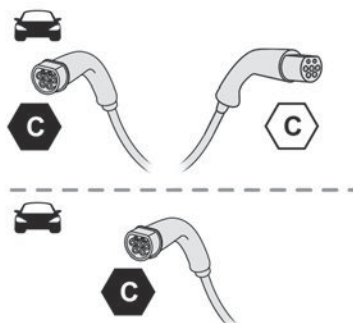


En mode 3 avec une charge accélérée : Courant de charge maximum de 32 A.



En mode 3 avec une charge accélérée (Wallbox) : Courant de charge maximum de 32 A.

Câble de charge mode 3 (CA).



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur)

! Avertissement

Boîtier de charge accélérée

Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4

Chargeur public rapide

(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC)

(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie

Pour recharger le véhicule, le brancher sur un réseau électrique domestique (charge domestique ou accélérée) ou un chargeur public rapide (charge super rapide)

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **combiné d'instruments** et à l'**écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Note

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **APPLICATION MYPEUGEOT**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Avertissement

Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures.

TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Avertissement

Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

Avertissement

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

Avertissement

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

Avertissement

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

Avertissement

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée : ne pas rester à l'intérieur ou à proximité du véhicule,

ni à côté du câble de charge ou du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée

⚠ Avertissement

Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoire.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

⚠ Avertissement

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure ! - Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

⚠ Avertissement

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la recharge super rapide

ℹ Note

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :
- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.

- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

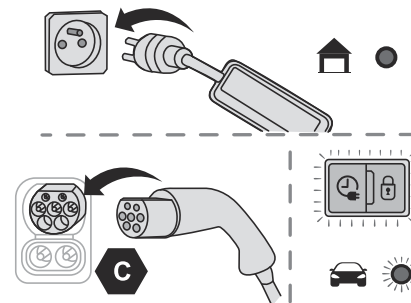
⚠ Avertissement

Après la charge, vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

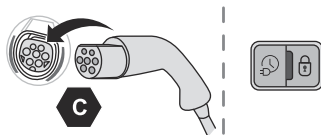
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Note

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée, mode 3



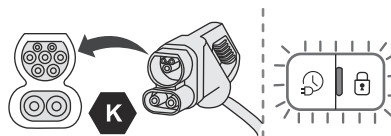
- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge différée

L'heure de début de la charge différée est paramétrée par défaut sur minuit. Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Paramètres

Dans le smartphone ou tablette



Le paramétrage de la charge différée peut s'effectuer à tout moment via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dans le véhicule, avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



- Dans le menu **Applications** de l'écran tactile, sélectionner la page **Charge différée**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Dans le véhicule, avec PEUGEOT Connect Nav



Le menu **Énergie** est accessible via le menu **Applications**.



- Dans le menu **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner la page **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Dans le véhicule, avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



- Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

Limite de recharge de la batterie

Il est également possible d'activer/de désactiver une limitation de charge de la batterie de traction à 80 % de sa capacité.

Une charge à 80 % est recommandée pour une utilisation quotidienne. Cela peut améliorer les performances et la durabilité.

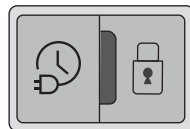
Une charge complète est recommandée pour un long voyage et prendra plus de temps.

Activation

Note

La limite de charge de 80 %, lorsqu'elle est activée, s'applique uniquement aux modes 2 et 3.
La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

- Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- Verrouiller le véhicule.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

Note

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

Note

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du témoin vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et du témoin de charge vert dans la trappe.

- Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du témoin vert dans la trappe.

- Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du témoin vert dans la trappe.



- Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).

- ▶ Accrocher la buse au chargeur
- ▶ Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

Note

Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction Vehicle to Load (V2L) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement. L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

⚠ Avertissement

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

⚠ Avertissement

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

Note

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

Note

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

Note

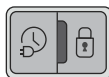
Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- ▶ Brancher l'adaptateur dans la prise.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe



Désactivation

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Véhicules électrifiés - Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électrifiés de type : hybride, hybride rechargeable et électrique.

⚠ Avertissement

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.

Comme les dommages au système haute tension peuvent ne pas être visibles, le fabricant conseille d'observer les précautions suivantes pour assurer la sécurité.

! **Avertissement**

Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.

! **Avertissement**

Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

! **Avertissement**

Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.

! **Avertissement**

Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.

! **Avertissement**

Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

! **Avertissement**

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

! **Avertissement**

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

! **Avertissement**

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement.

Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont

inflammables et peuvent causer un incendie.

Chargement du véhicule

BARRES DE TOIT

! **Avertissement**

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

! **Avertissement**

Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **70 kg.**

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

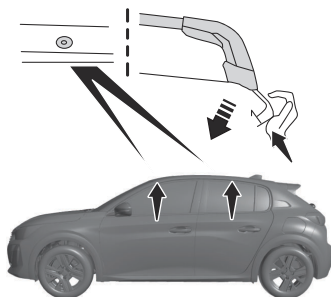
! **Avertissement**

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifiez régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirez les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.
Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

MODE DÉLESTAGE

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

DISPOSITIF D'ATTELAGE

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser..

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquée de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

Note

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le constructeur. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.
Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

Avertissement

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par ex. porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

Avertissement

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Note

Moteur électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

RECOMMANDATION DE REMORQUAGE

Attention
La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

Note
Respecter les masses remorquables maximales.
En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

Attention
Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

Note
Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- ▶ Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- ▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

Note
Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Au volant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement

- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant STOP, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

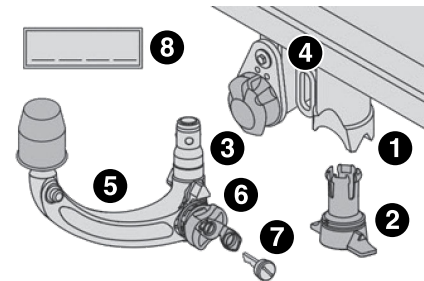
Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

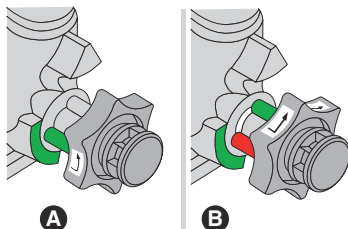
Remorquage de loisir

DESCRIPTION DE LA ROTULE

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A.** Position **verrouillée** (les repères **verts** sont en regard l'un de l'autre) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B.** Position **déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **vert**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

Note

Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

Avertissement

Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

Note

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

Avertissement

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

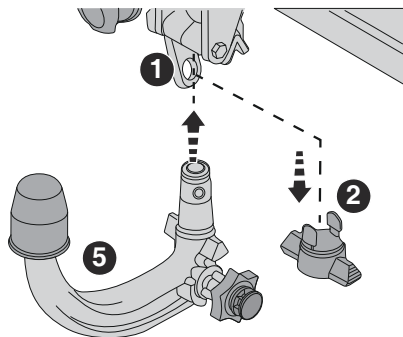
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule. Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident ! Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque. Pour plus d'informations sur le **Réglage en hauteur des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

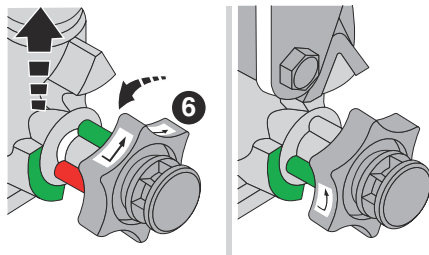
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles.

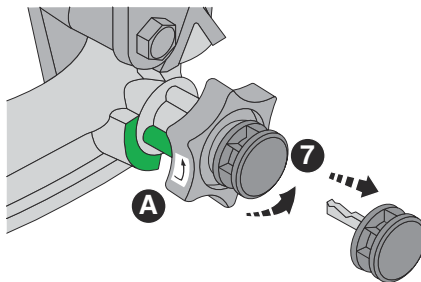
MONTAGE DE LA ROTULE



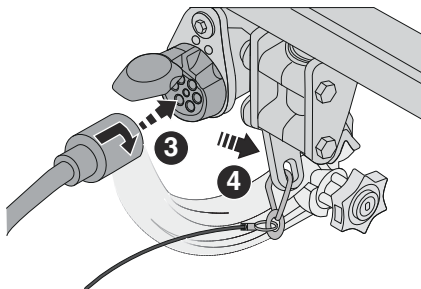
- Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection 2 du support de fixation 1.
- Insérer l'extrémité de la rotule 5 dans le support 1 et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



- La molette 6 effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



- Vérifier que le mécanisme est bien correctement verrouillé (position A).
- Fermer la serrure 7 à l'aide de la clé.
- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Clippez le capuchon sur la serrure.

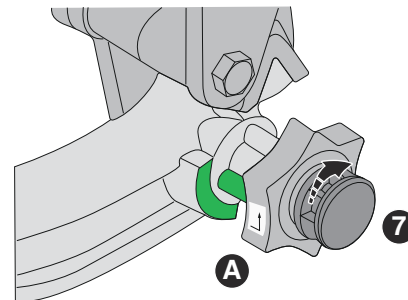


- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.

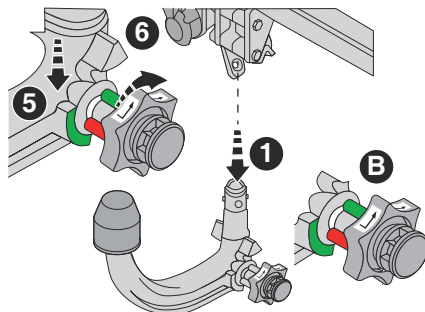
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solide de la remorque à l'anneau de sécurité 4 du support.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement 3 du support.

DÉMONTAGE DE LA ROTULE

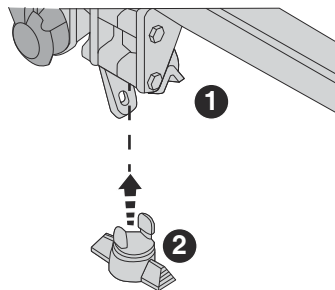
- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement 3 du support.
- Détacher le câble solide de la remorque de l'anneau de sécurité 4 du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.
- Retirer le capuchon de la serrure et l'enfoncer sur la tête de la clé.



- Insérer la clé dans la serrure 7.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.



- ▶ Tenir fermement la rotule 5 d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette 6 dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.
- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée (position B).



- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection 2 dans le support de fixation 1.
- ▶ Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

ENTRETIEN

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

Note

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

IMPORTANT !

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ Avertissement

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ Avertissement

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ Avertissement

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par ex. herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ Avertissement

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes,

moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! Avertissement

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

! Avertissement

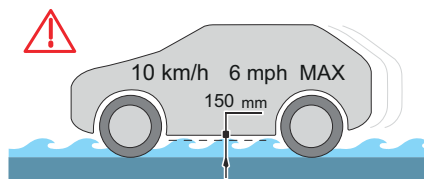
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon équipement).

! Avertissement

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

SUR CHAUSSEE INONDÉE

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h (6 mph).
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Présentation des systèmes d'aide

GÉNÉRALITÉS

Note

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Note

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Note

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales



Avertissement

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars. Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



Avertissement

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne

pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Note

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief. La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Avertissement

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

! Avertissement

Capteurs

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Note

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Avertissement

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse. Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Note

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

En raison du fonctionnement silencieux du véhicule pendant la conduite, le conducteur doit être particulièrement attentif.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

i Note

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

RACCOURCIS DES AIDES À LA CONDUITE

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par ex. Stop & Start, Aide au maintien au centre de la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

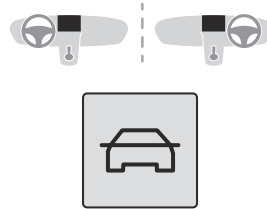


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



- Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :
 - Symbole plein : la fonction est ajoutée aux raccourcis.
 - Symbole vide : la fonction est supprimée des raccourcis.

- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



- Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.

- Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



- Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton ADAS à chaque démarrage (par ex. Aide au maintien au centre de la voie, Alerte attention conducteur par caméra).



- Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



- Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Système d'aide à la régulation de vitesse

RÉGULATION DE VITESSE - RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

! Avertissement

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite. Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule. En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Note **Dépassement de la vitesse de consigne**

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote). Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Avertissement **Limites de fonctionnement**

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.

- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

Note
Pour plus d'informations, se reporter aux **informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et dans le chapitre **Régulateur de vitesse - Recommandations spécifiques**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Note
Pour plus d'informations, se reporter à la section **Informations générales sur les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et aux **recommandations spécifiques sur le régulateur de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le système fait décélérer le véhicule jusqu'à atteindre une vitesse de 30 km/h. Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

! Avertissement
Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Avertissement
Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

! Avertissement
Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

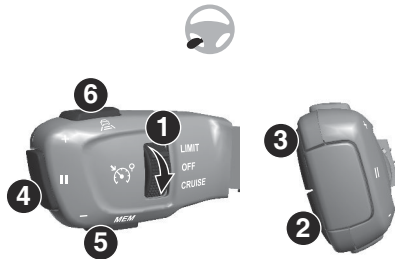
Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la fonction

de reconnaissance des panneaux routiers et affichée au combiné :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Commandes au volant



1. ON (position **CRUISE**)/OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée

Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (pour les versions avec fonction Stop & Go)

5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)
6. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède

Utilisation

Activation du système (en pause)

- ▶ Tourner la molette **1** vers le bas en position **CRUISE**, moteur tournant. La régulation de vitesse est prête à fonctionner (affichage gris).

Mise en marche de la régulation et choix d'une vitesse

Avec une boîte de vitesses manuelle, votre vitesse doit être comprise entre 30 et 180 km/h (19 et 112 mph).

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, votre vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

- ▶ Appuyer sur **2-SET-** ou **3-SET+** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et la régulation est active immédiatement (vert).
- ▶ Appuyer sur **3-SET+** pour augmenter ou sur **2-SET-** pour diminuer la vitesse de consigne (pas de 5 km/h si appui maintenu).

⚠ Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

Appuyer sur **4-II** ou sur la **pédale de frein** (affichage gris).

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- En engageant le point mort.
- Lorsque la vitesse du véhicule passe au-dessous de 30 km/h pour une boîte de vitesses manuelle.
- Lorsque le régime moteur passe au-dessous de 1 100 tr/min pour une boîte de vitesses manuelle.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- ▶ Appuyer sur **4-II** pour réactiver la régulation de vitesse (affichage vert)

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de marche, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **4-II** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste active après un changement de rapport.

⚠ Avertissement

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message **"Activation refusée, conditions inadaptées"** s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions de sécurité non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur **5-MEM** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné d'instruments, puis réappuyer pour valider.

⚠ Avertissement

Afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule, sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule.

Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance ("Loin", "Normal", "Proche"), puis réappuyer pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

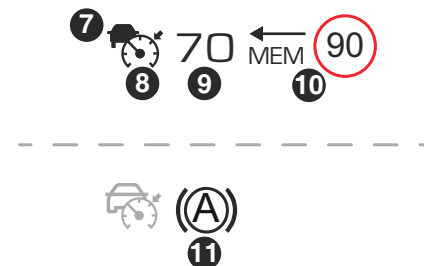
Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. La surveillance de distance et le régulateur de vitesse sont désactivés tant que l'accélération est maintenue. "Régulateur de vitesse en suspens" s'affiche.

Désactiver le système

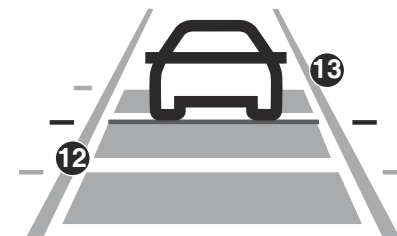
- ▶ Tourner la molette **1** vers le haut en position **OFF**.

Affichage des informations au combiné d'instruments



- Véhicule détecté par le système (symbole plein)
- Régulation de vitesse active (couleur non grise)
- Valeur de la vitesse de consigne

- Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
- Véhicule maintenu à l'arrêt (versions avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de marche)



- Consigne de distance inter-véhicules
- Position du véhicule détecté par le système

Messages et alertes

Note

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



"Régulateur de vitesse en pause" ou "Régulateur de vitesse en suspens" suite à une brève accélération du conducteur.



"**Régulateur de vitesse actif**", aucun véhicule n'est détecté.



"**Régulateur en pause**", véhicule détecté.



"**Régulateur de vitesse actif**", véhicule détecté.



(orange)
"Reprenez le contrôle".

► Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)
"Reprenez le contrôle"

► **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"**Activation refusée, conditions inadaptées**".

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



"**Pour repartir : accélérer ou appuyer sur le bouton II**".

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En deçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur 4-II pour repartir.

⚠ Avertissement

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

⚠ Avertissement

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

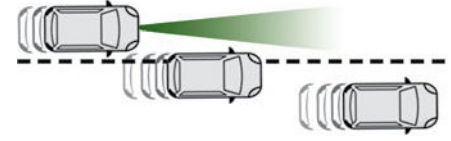
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

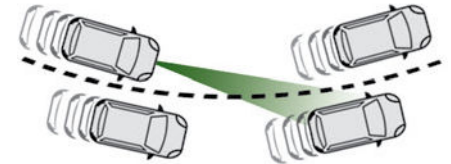
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par ex. embouteillage, panne).

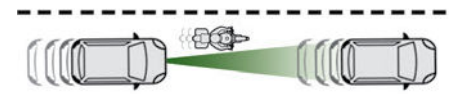


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

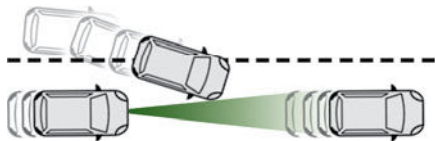


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Avertissement

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Avertissement

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Avertissement

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

! Avertissement

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Drive Assist Plus

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique EAT8 et avec sélecteur de marche.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'assistance au positionnement dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur l'**assistance au positionnement dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Avertissement

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou

interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Avertissement

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Note

Pour plus d'informations, se reporter à la section **Informations générales** dans **systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)** et **recommandations spécifiques sur le régulateur de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

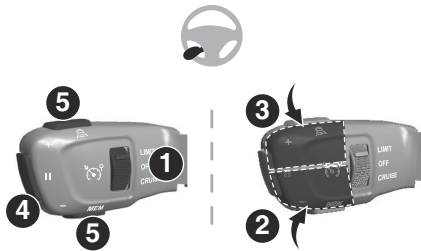
Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

Note

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

Note

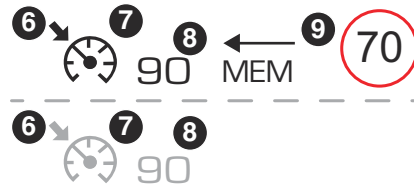
La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commande au volant

1. ON (position CRUISE)/OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée

5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux (affichage MEM)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments

6. Indication de pause / reprise de la régulation
7. Indication de sélection du mode régulateur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- Tourner la molette 1 sur la position "CRUISE" pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause.

- Appuyer sur le bouton **2-SET-** ou **3-SET+** pour activer le régulateur de vitesse et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.
- L'appui sur le bouton **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur le bouton **4-II** permet de remettre en marche le régulateur de vitesse (ON).

Note

Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

! Avertissement

L'appui maintenu prolongé sur **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

! Avertissement

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers et affichée au combiné :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Arrêt

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

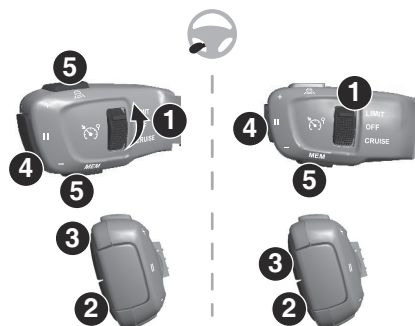
En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide à la régulation de vitesse

LIMITEUR DE VITESSE

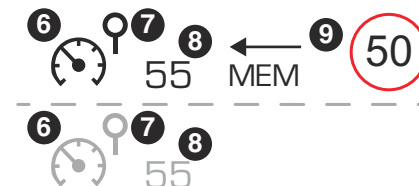
Commande au volant



1. ON (position **LIMIT**)/OFF
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



6. Indication de marche / pause de la limitation
7. Indication de sélection du mode limiteur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.
- ▶ Si la valeur de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur le bouton **4-II** pour mettre en marche le limiteur de vitesse.
- ▶ Un nouvel appui sur **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

Note

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par ex. en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! Avertissement

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Arrêt

- Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système anti-collision**FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)**

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec un véhicule, un piéton ou un cycliste, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par un avertissement de collision frontale.

La fonction utilise diverses entrées (par ex. capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

Note

À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.
Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

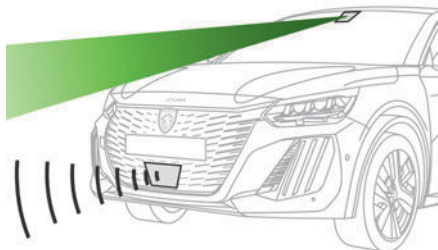
Note

Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence automatique.



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

⚠ Avertissement

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

📘 Note

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier. Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.

- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

📘 Note

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de certaines roues de secours de type "galette" (diamètre inférieur) ou du dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou d'au moins deux feux de stop.

Après une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

📘 Note

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

⚠ Avertissement

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

⚠ Avertissement

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter les limites MTAC et

MTRA et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

ALERTE RISQUE COLLISION

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage du seuil se fait par le menu Conduite de l'écran tactile.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par ex. actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Le message **"Véhicule proche"** s'affiche.



(rouge)

Le message **"Freiner !"** s'affiche.

Note

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

⚠ Avertissement

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

Note

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h (31 mph), si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

Note

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

Note

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

Note

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Dysfonctionnement



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE INTELLIGENT (IEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)

Le programme de contrôle électronique de la stabilité comprend les systèmes suivants :

- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).

ANTIPATINAGE DES ROUES (ASR)/CDS

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes ASR pour permettre aux roues de tourner librement et de retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h..

En dessous de 50 km/h (31 mph), le système doit être réactivé manuellement.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement ASR / DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions,

et particulièrement dans des conditions difficiles.

! Avertissement

ASR / DSC

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

! Avertissement

ASR / DSC

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Système d'aide à la performance de freinage

RÉPARTITEUR ÉLECTRONIQUE DE FORCE DE FREINAGE (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Note

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Avertissement

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! Avertissement

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

ANTIBLOPAGE DES ROUES (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.

Si le voyant ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

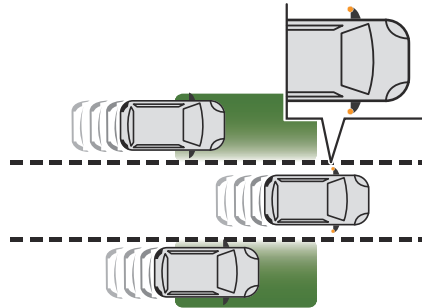
Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position **P**.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

ALERTE D'ANGLE MORT LATÉRAL (SBSA)

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Note

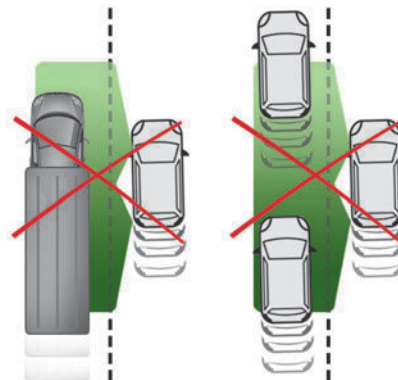
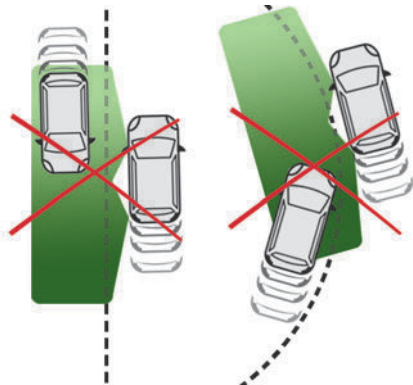
Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.

- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h (6 mph).
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par ex. véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (par ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Note

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

AIDE AU MAINTIEN AU CENTRE DE LA VOIE (LKA)

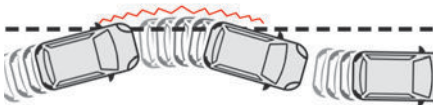
! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Limites des voies clairement détectables par le système.
- Volant maintenu à deux mains.

- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! Avertissement

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage. Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par ex. bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

i Note

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par ex. détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 70 km/h (43 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

⚠ Avertissement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (par ex. ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (par ex. neige, boue) ou multiples (par ex. zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses

Risque de déclenchements indésirables

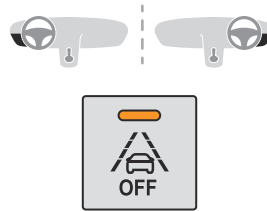
Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



- À tout moment, appuyer sur ce bouton pour désactiver / réactiver le système.

L'allumage du voyant indique que la fonction est activée.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

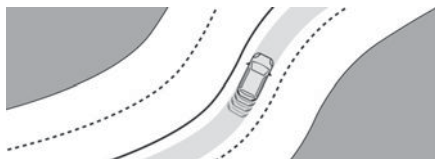
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

AIDE AU MAINTIEN DE LA POSITION DANS LA VOIE (LPA)

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Le système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

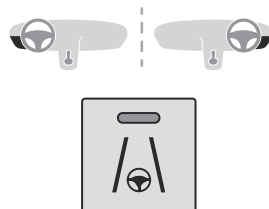
Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est principalement adaptée à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.

- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Activation / Désactivation



► Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go est activé, appuyer sur ce bouton. L'action est confirmée par :

- L'allumage vert du voyant du bouton.
- L'affichage du pictogramme ci-après au combiné.

Au combiné, la couleur du pictogramme dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton. Le voyant du bouton s'éteint et le pictogramme disparaît au combiné.

i Note

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Régulateur de vitesse

Le conducteur doit tenir correctement le volant. Lorsque la régulation s'active, le symbole s'affiche en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.

Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant. À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant, ce qui suspend la fonction. Le conducteur positionne le véhicule où il le souhaite dans la voie. Dès qu'il estime que la position du véhicule lui convient, il la maintient jusqu'à réactivation de la fonction. Le système reprend le contrôle en régulant sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

! Avertissement

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par

action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).

- Mise en pause du régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation de l'ASR.

Avertissement

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Note

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver la fonction en appuyant de nouveau sur le bouton.

Mise en pause automatique

- Déclenchement de l'ESC.
- Perte prolongée de la détection d'une des délimitations de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien de la position dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Sur action du conducteur : suspension

- Activation des indicateurs de direction.
- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse)

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Symboles	Affichage	Commentaire
Éteint	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Régulateur en pause. Aide au maintien non activée.
Éteint	CRUISE	 (vert)	 (gris)	Régulateur en pause. Aide au maintien non activée.
Vert	CRUISE	 (vert)	 (vert)	Drive Assist Plus activé. Le système fonctionne normalement (présence de correction au volant)
Vert	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Drive Assist Plus en pause
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	Drive Assist Plus activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	OFF ou LIMIT	 (gris)	 (gris)	Régulateur désactivé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Symboles	Affichage	Commentaire
Vert	CRUISE	  (vert) / (gris)	 (gris)	Drive Assist Plus suspendu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien de la position dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Activer régulateur pour utiliser le maintien dans la voie"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que le régulateur de vitesse n'est pas activé.
"Conditions inadaptées, Activation en attente"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que toutes les conditions ne sont pas réunies.
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

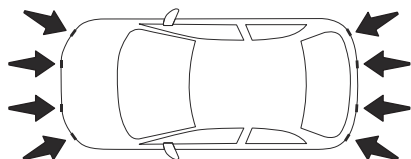
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

CAPTEURS DE STATIONNEMENT

! Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ar ex : piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible lorsque la marche arrière est enclenchée. Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

i Note

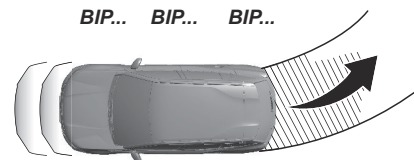
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore. L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle. Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes. Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Note Réglage du signal sonore de détection



Selon version, l'appui sur un de ces boutons permet d'ouvrir la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Selon version, l'appui sur ce bouton permet de couper/rétablir le son du signal sonore.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le

véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).
Au plus près de l'obstacle, le symbole **"Danger"** s'affiche à l'écran.

Note Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant clignote lors de la détection d'un obstacle au combiné d'instruments.

Note Coupure de l'aide sonore / Fermeture de l'aide graphique

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le voyant continue de clignoter au combiné d'instruments.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en

marCHE avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Note
Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

AIDE AU STATIONNEMENT LATÉRAL



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

Avertissement
Seuls les obstacles fixes sont indiqués correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

! Avertissement

Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

i Note

Ce système ne peut pas être désactivé.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

**i Note**

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

i Note

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Dysfonctionnement**i Note**

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

! Avertissement

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip bref).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



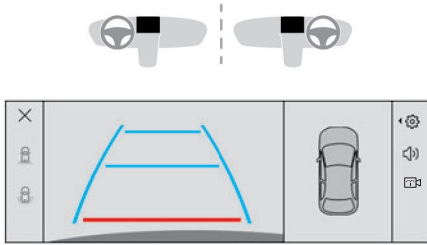
Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message **"Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

VISIOPARK 1**! Avertissement**

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent les informations fournies par la vue du dessus du véhicule

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

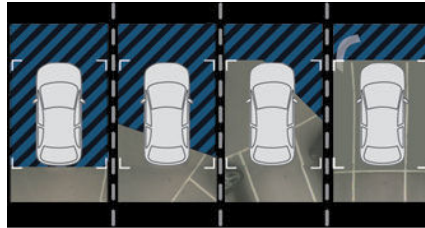
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).

- Sur action du lave-vitre arrière, le lavage de la caméra de recul est enclenché.

Vue en direct



Les vues avant et arrière apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Déclencher le lavage de la caméra (en fonction de l'équipement).



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

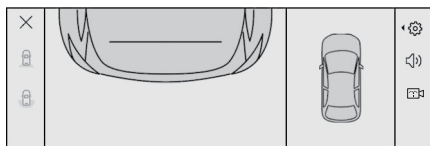
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

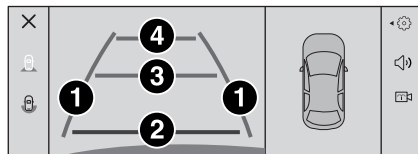


La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité. Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs. L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

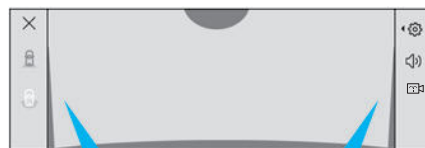
Vue Standard



La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu 1 représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

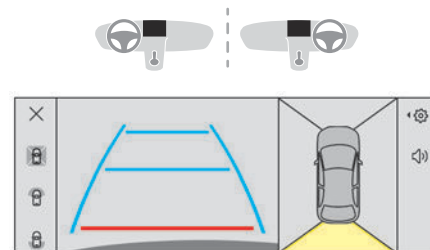
VISIOPARK 2

⚠ Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur la tablette tactile les alentours proches de votre véhicule à

l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant et arrière apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

Note

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.

- Déclencher le lavage de la caméra (en fonction de l'équipement).



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

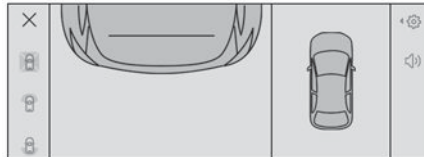
Manuel

Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**.

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- en appuyant sur la croix en haut à gauche.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

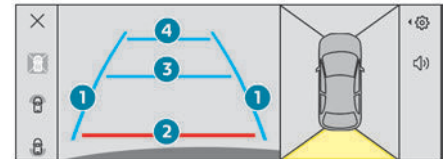
Note

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) 1 représentent la largeur du

véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes. Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

DÉTECTION DE SOMNOLENCE DU CONDUCTEUR (DDD)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

La fonction comprend le système "Alerte attention conducteur" combiné d'instruments au système "Alerte attention conducteur par caméra".

⚠ Avertissement

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h (43 mph).

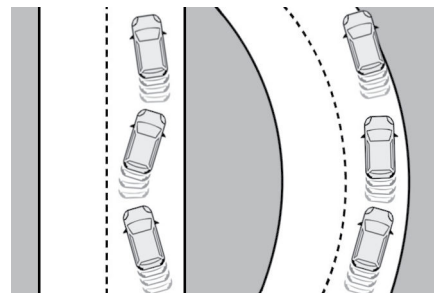
Cette alerte se traduit par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore. Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Note

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

Note

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.

Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message « **Prudence !** », accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message

"Conduite à risques : Faites une pause", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

Note

Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Avertissement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par ex. éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par ex. feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (par ex. encrassée, embuée,

givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).

- Marquages au sol absents, usés, masqués (par ex. neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message,



s'allume et un signal sonore est émis.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message,

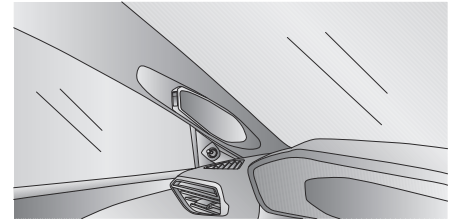
accompagnée d'un signal sonore plus accentué et



Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (12 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.



Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

En outre,



s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de



et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message **"Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message **"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

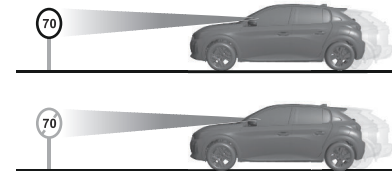
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION (TSR)

Note

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.

! Avertissement

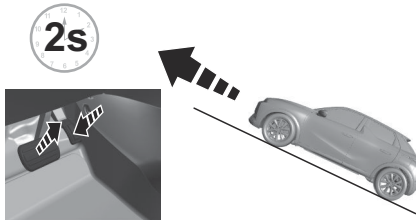
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

! Avertissement

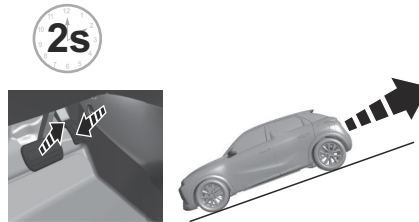
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	Sans PEUGEOT i-Connect Advanced 20 km (1 0mph) (selon l'unité du combiné d'instruments) Avec PEUGEOT i-Connect Advanced Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panoneaux détectés par la caméra.

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (exemple)

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

Note

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimée après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

Avertissement

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

! Avertissement

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

! Avertissement

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Note

Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (ex. : voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

i Note**Langue d'affichage et unités**

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).



1. Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau de signalisation ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

i Note

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.

- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou
Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Note

Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays**.

► Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

Note

Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres. La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

RECONNAISSANCE ÉTENDUE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Avertissement

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message

d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).

- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

! Avertissement

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à **des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que

la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! Avertissement

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneus.
- Augmente la consommation d'énergie.

i Note

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur le **Marquage du moteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avertissement

Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i Note

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Il est signalé par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon l'équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

! Avertissement

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

! Avertissement

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale. L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être légèrement retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph), ou par de conduite dynamique.

i Note

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! Avertissement

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.

► Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal audio et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

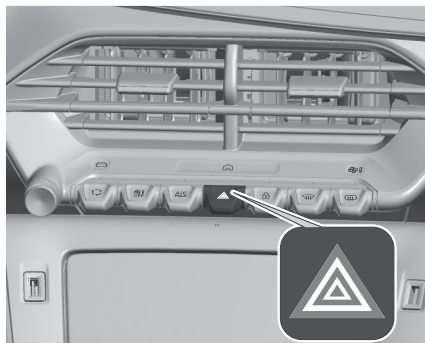
Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Note**Roue de secours non homogène ou de type "galette"**

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus. Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Feux de détresse



- ▶ Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES FEUX DE DÉTRESSE

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

APPEL D'URGENCE (eCALL)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement

les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton 1. Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- ▶ Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes. L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours
- ▶ Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents.
- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.



Avertissement

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



Note

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

Véhicules équipés d'un écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth / PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Note

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Véhicules équipés de PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de 5 secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.

- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

Note
Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

Note
Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

Note
Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Note
Traitement des données

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.

La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Note
Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule,

nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

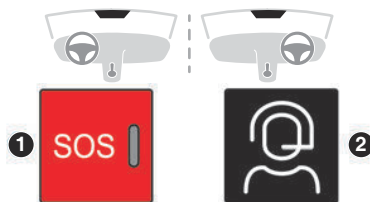
Note
Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com. Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

PASSER UN APPEL D'URGENCE



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

APPEL D'ASSISTANCE

- ▶ En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal¹)
- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Note

Le mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et PEUGEOT.

Il peut être configuré dans le menu **Paramètres** de l'écran tactile ou dans l'application, en fonction de l'équipement audio.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

Note

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau PEUGEOT, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

Note

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

Avertissement

Véhicules équipés de PEUGEOT i-Connect Advanced

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Note

Si vous bénéficiez de l'offre Peugeot Connect Packs avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

KIT DE TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

¹ suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

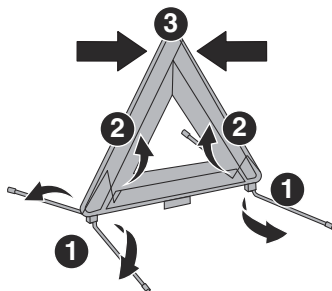
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays

! Avertissement

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE

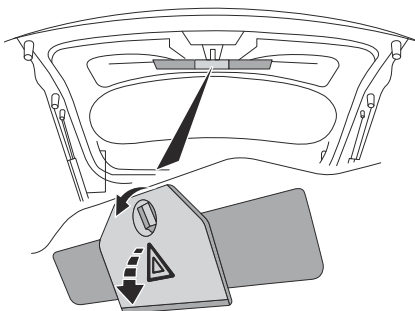


Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

PLACEMENT DU TRIANGLE



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle.

- Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

Ensemble d'outils fournis avec le véhicule. Son contenu dépend de l'équipement de votre véhicule :

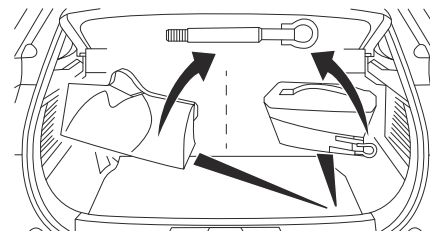
- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

! Attention

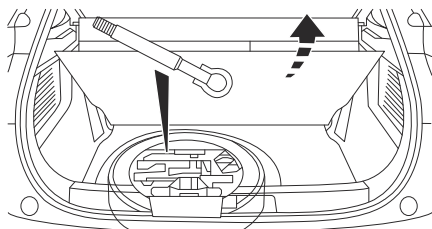
L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version. Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Selon la version, le kit d'outils est rangé dans un sac ou dans une boîte de rangement dans le coffre.



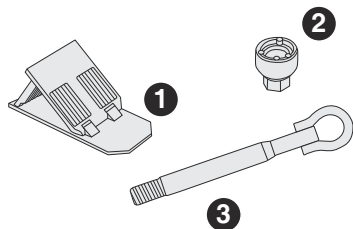
Sur le tapis ou le plancher du coffre



Sous le tapis ou plancher de coffre

- Soulever le plancher de coffre (selon version), puis le tapis de coffre en tirant la languette pour accéder à l'outillage.

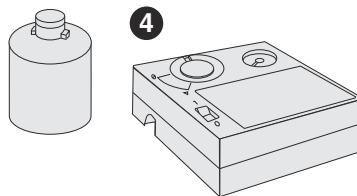
Liste des outils



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antiviol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antiviol".

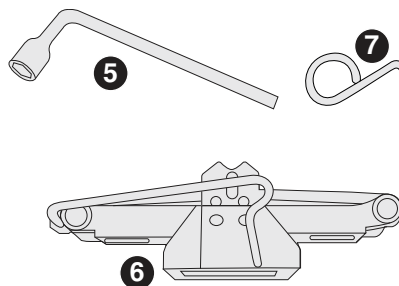
3. Anneau amovible de remorquage

Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue

Pour retirer les boulons de roue.

6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-boulons de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les jantes aluminium.

! Avertissement

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule
Le cric ne nécessite aucun entretien.

ROUE DE SECOURS

i Note

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



i Note

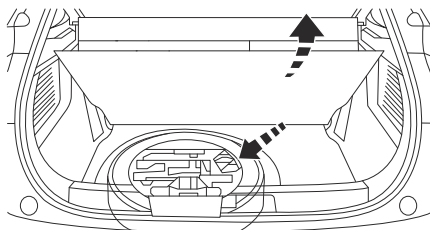
Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Note

Pression de la roue de secours

La pression de gonflage de la roue de secours est indiquée sur l'étiquette du pneu, veiller à contrôler régulièrement sa pression. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment sur l'étiquette du pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

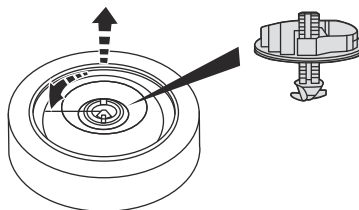


La roue de secours est installée sous le tapis de coffre.

Note

La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours

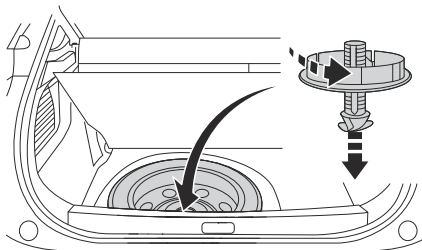


- Desserrer l'écrou central
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Soulever la roue de secours vers soi depuis l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

Avertissement

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.

- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

DÉMONTAGE DES ROUES

Avertissement

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Avertissement

Stationnement du véhicule

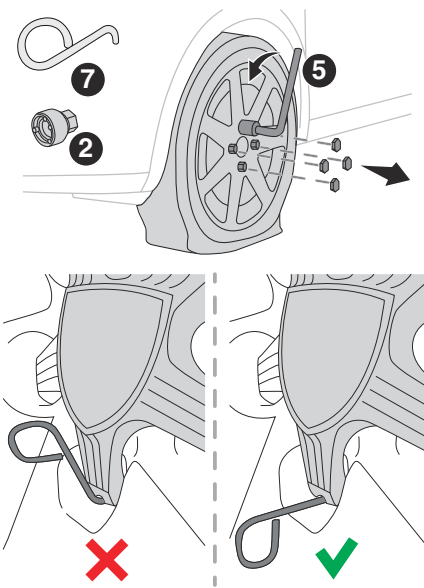
Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné.

Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité. Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

Note
Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

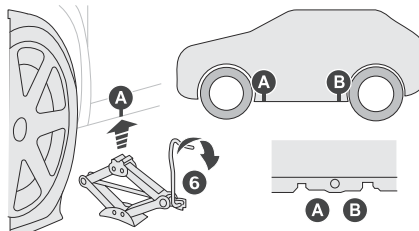


- Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.

- Si le véhicule est équipé de jantes aluminium, retirer le cache-vis central à l'aide de l'outil 7.
- Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol 2 sur la clé démonte-roue 5 pour débloquer la vis antivol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.

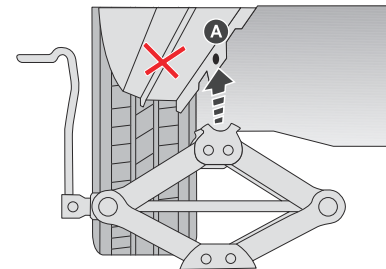
⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



- Positionner la semelle du cric 6 au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant A ou arrière B prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.
- Déployer le cric 6 jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement A ou B utilisé ; la zone d'appui A ou B du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

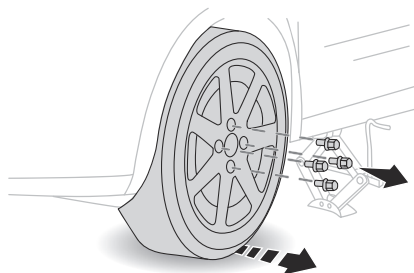
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



- Déployer le cric 6 jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement A ou B utilisé ; la zone d'appui A ou B du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

⚠ Danger

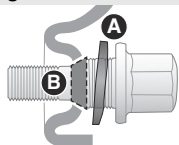
Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements A ou B sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure



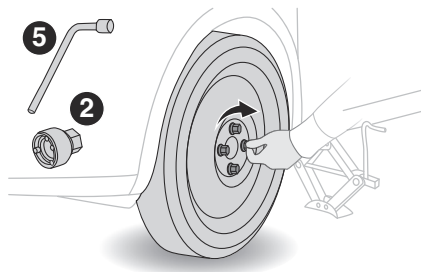
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

MONTAGE DE LA ROUE

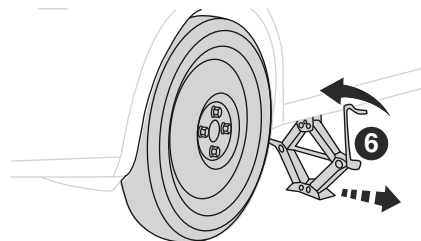
Note
Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



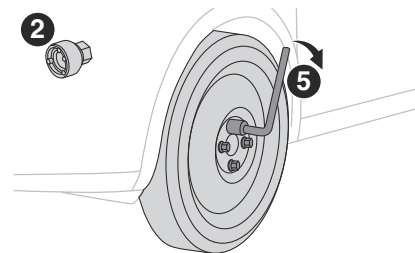
Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Monter la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Remettre le véhicule au sol.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

APRÈS UN CHANGEMENT DE ROUE

! Avertissement
Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

! Avertissement

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

Note

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.
Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Note

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu.

Note

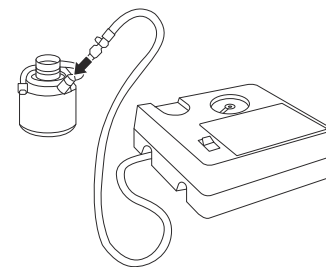
Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS

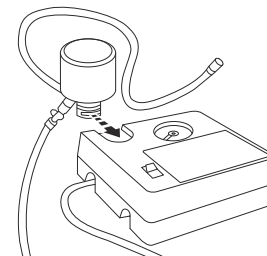
! Attention

Ne pas retirer les corps étrangers (par ex. : clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

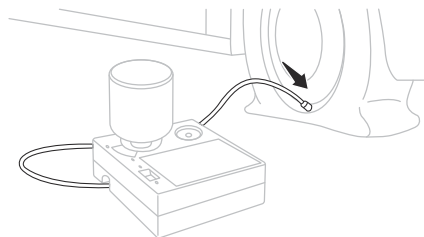
- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.



- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.

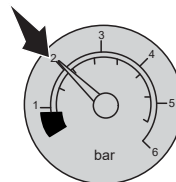
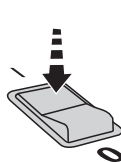


- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! Avertissement

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Attention

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Remplacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

! Avertissement

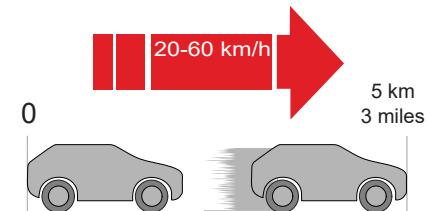
Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.

- ▶ Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h (12 et 37 mph)) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

! Avertissement

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Le compresseur peut être utilisé, **sans injecter de produit d'étanchéité**, pour vérifier et, si nécessaire, ajuster la pression des pneus.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I"

et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Avertissement

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

! Avertissement

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrage par câbles auxiliaires



Restriction

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et

ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avertissement

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur :

<https://public.servicebox-parts.com/APddb/index.html>

! Avertissement

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

! Avertissement

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Avertissement
Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Avertissement
Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

VÉHICULES BEV

i Note

En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

! Avertissement
Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

DÉMARRAGE AU MOYEN D'UNE AUTRE BATTERIE

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie. Sur le véhicule à plat, vérifier que tous les consommateurs électriques sont éteints (éclairage, essuie-glaces, radio, chauffage, ventilation et climatisation, etc.)

- ▶ Garer le véhicule chargé à côté du véhicule à plat.
- ▶ Ouvrir les deux capots.
- ▶ Sortir les câbles de secours de leur sac de rangement.

! Avertissement

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

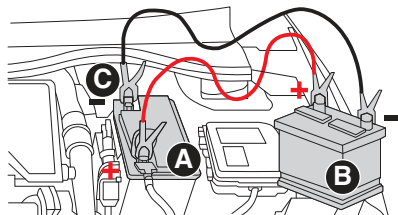
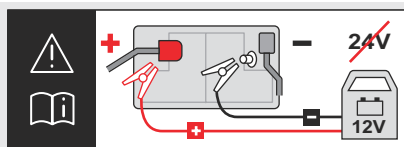
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

! Attention

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un booster de batterie 12 V pour éviter de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques. Si cette étiquette est présente, cette procédure ne peut pas être utilisée.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique soudée), puis à la borne (+) de la batterie de l'autre véhicule **B**.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de l'autre véhicule **B**.
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au châssis (pas de métal revêtu) du véhicule à plat ou à la borne (-) de la batterie à plat.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Essayer de démarrer le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.
- ▶ Une fois le moteur démarré, le laisser tourner pour permettre à la batterie de se recharger.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Avertissement
Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

CHARGEMENT D'UN AUTRE VÉHICULE

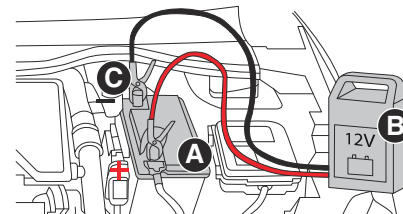
La procédure de chargement d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule chargé.

! Avertissement
S'assurer que le véhicule à plat peut être démarré d'urgence (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV)

! Avertissement
Vérifier que la batterie de l'autre véhicule est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

! Avertissement
Avant de procéder, vérifier toujours qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

DÉMARRAGE À L'AIDE D'UN BOOSTER DE BATTERIE (VÉHICULE ICE)

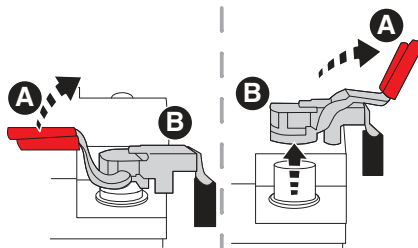


- ▶ Éteindre le booster de batterie 12 V **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du booster de batterie 12 V **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.

- le câble noir négatif (-) au châssis (métal non revêtu) ou à la borne (-) de la batterie **C**.
- Allumer le booster de batterie B (certains modèles s'allument automatiquement lorsqu'ils sont connectés)
- Attendre quelques secondes pour que le booster se stabilise.
- Essayer de démarrer le véhicule. Ne pas faire tourner le moteur pendant plus de 5 secondes. Si l'appareil ne démarre pas, attendre 30 secondes avant de réessayer
- Une fois le moteur démarré, le laisser tourner pour permettre à la batterie de se recharger.
- ▶ Éteindre le booster **B** avant de débrancher les câbles de la batterie **A**.
- ▶ Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

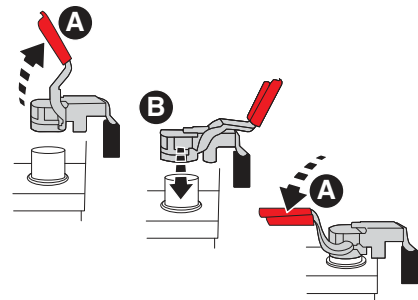
COSSE DE BATTERIE À VERROUILLAGE RAPIDE

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever la cosse **B** en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Remettre le collier **B** ouvert sur la borne (+).

- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Avertissement

Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

APRÈS RECHARGE - REDÉMARRAGE

Après le démarrage de secours, les systèmes électroniques doivent être correctement initialisés et fonctionner normalement. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Note

Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage de la voiture

- Remorquage d'un véhicule en panne

Note

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

Attention

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.

- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

Attention

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Avertissement

Particularité du remorquage pour véhicules MHEV

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode N et N affiché sur le tableau de bord).

Avertissement

Restriction de remorquage applicable aux véhicules vendus sur le marché mexicain

Pour les véhicules hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Note

Véhicules BEV

Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornièr.

CONTRAINTES DE REMORQUAGE

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Combustion thermique/manuelle				
Thermique / Automatique				
MHEV/Automatique				
Électrique 2WD				

Note

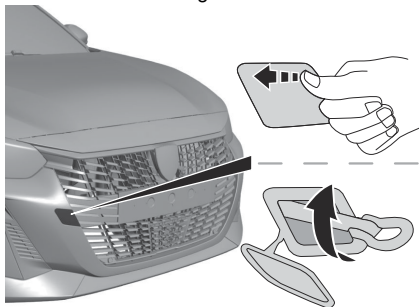
En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

ACCÈS À L'OUTILLAGE

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Pour accéder au filetage avant :



- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
- ▶ Dégager le cache vers la droite puis vers le bas.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au point mort.

⚠ Avertissement

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et

à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ Avertissement

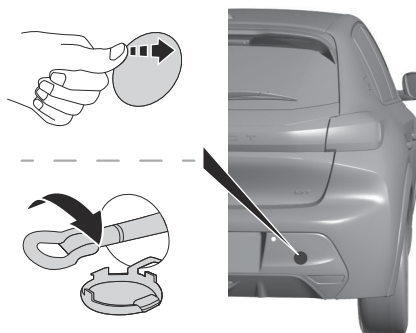
Boîte de vitesses automatique

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

Pour accéder au filetage arrière :



- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.

- ▶ Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Introduction à la maintenance et à l'entretien des véhicules

! Avertissement

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Avertissement

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

! Avertissement

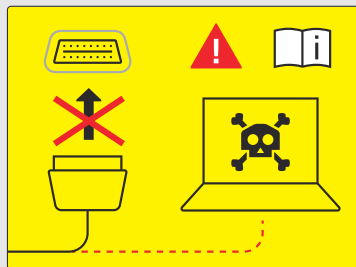
Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! Avertissement

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour

prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Avertissement

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs

(bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position de l'antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE 10.

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, vérifiez ces éléments conformément au programme d'entretien du constructeur et en fonction de votre moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

BATTERIE DE 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Note

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avertissement

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

FILTRE D'HABITACLE

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

i Note

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

FILTRE À AIR

En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

FILTRE À HUILE

Remplacer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

FILTRE À GAZOLE

Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin). S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

! Avertissement

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i Note

Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au

ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accéléérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i Note**Véhicule neuf**

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

BOÎTE MANUELLE

La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à effectuer par le Réseau ou par un atelier qualifié.

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

PLAQUETTES DE FREIN



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

Note
Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut

se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

USURE DES DISQUES/ TAMBOURS DE FREIN



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

ROUES ET PNEUS



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Avertissement
Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de

roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la permutation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route. Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

AMORTISSEURS



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

KITS DE DISTRIBUTION ET D'ACCESSOIRES



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Avertissement

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Avertissement

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se

mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Avertissement

Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Restriction

Ne pas jeter l'huile ni les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

HUILE MOTEUR



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé de vérifier le niveau, et de faire l'appoint si nécessaire, tous les 5 000 km (3 000 miles).

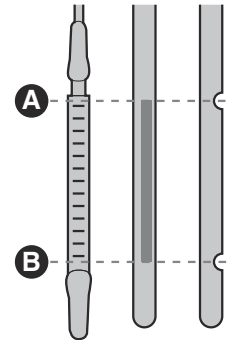
! Avertissement

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max)** et **B (min)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ Avertissement

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau PEUGEOT ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

⚠ Avertissement

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

■ Note

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ Attention

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

LIQUIDE DE FREIN



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

⚠ Avertissement

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

Pour les versions ICE ou MHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur. Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour les versions BEV

! Attention



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau.

AdBlue® (BLUEHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, PEUGEOT a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un **réservoir spécifique** d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 4 000 miles (6 500 km) fortement variable selon le mode de conduite. Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

! Note

Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Avertissement

Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur. Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant. Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur. Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

! Note

Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Alimentation d'AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Avertissement

Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire. Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Avertissement

Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est 7 ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais). En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau. Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Avertissement

Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale. Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Avertissement

Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

! Avertissement

En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

! Avertissement

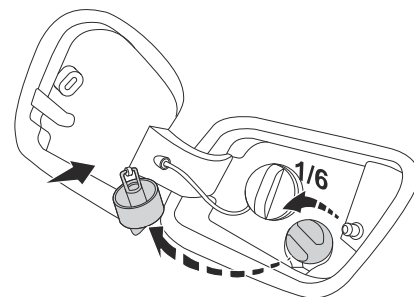
Important : en cas d'appoint suite à une panne provoquée par un manque d'AdBlue, il est crucial d'attendre environ 5 minutes avant de mettre le contact, sans ouvrir la porte conducteur, déverrouiller le véhicule, introduire la clé dans le contacteur ou mettre la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans l'habitacle.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.

ou

- ▶ Avec le système d'accès et de démarrage mains libres (ADML), appuyer sur le bouton "START/STOP" pour couper le moteur.



- ▶ Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.
- ▶ Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Avertissement

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint de 10 à 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Avertissement

Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Compartiment moteur

! Avertissement

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

! Avertissement

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.

**! Avertissement**

Versions électriques : Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.

L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.

Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

! Avertissement

Versions électriques : N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

! Avertissement

Versions électriques : Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.

Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauge.

! Avertissement**Stop & Start/Mode e-Auto**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

**! Avertissement****Moteur électrique**

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



Note
L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

⚠ Avertissement
Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ Avertissement
Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR

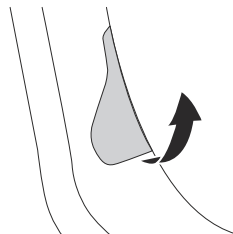
Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.

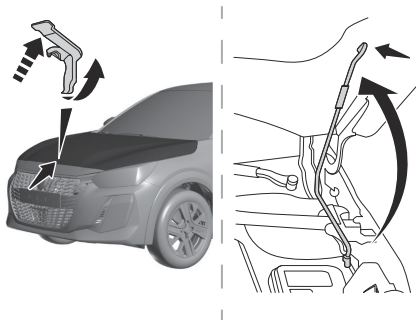
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Ouverture

- Ouvrir la porte avant gauche.



- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



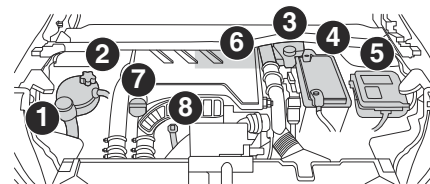
- Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et fixez-la dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clippez la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

⚠ Avertissement
En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

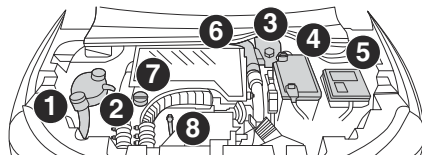
Moteur ICE



1. Réservoir du liquide de lave-glace

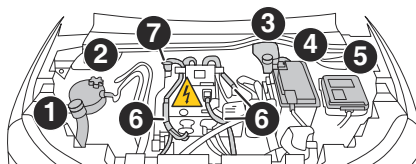
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie de 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Moteur MHEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie de 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie de 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Circuit électrique 400 V
7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Entretien du véhicule

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

! Attention

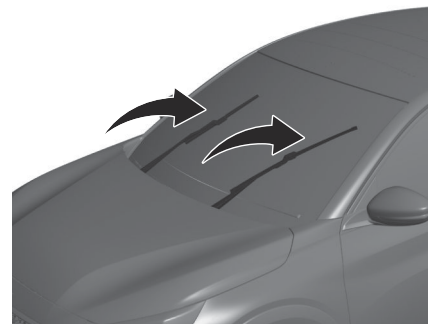
Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

i Note

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

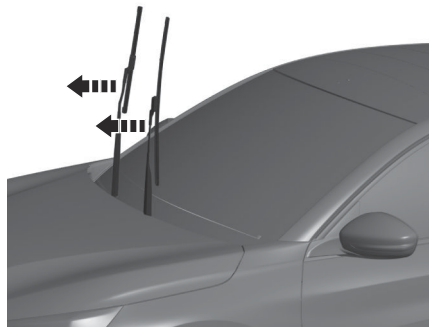
Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Avertissement

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise !

- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

i Note

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
- Déclipper le balai usé et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Boîte à fusibles

! Avertissement

Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

i Note

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

! Avertissement

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des feux

i Note

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Avertissement

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED -

Risque de lésions oculaires graves !



⚠ Avertissement

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

– **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant,**

– Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

– En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

⚠ Avertissement

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !

Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur. Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

📘 Note

Remontage des projecteurs

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

PHARES ET FEUX À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES (LED)

Selon la version, les types de phares/lumières concernés sont les suivants :

- Projecteurs à technologie LED.
- Phares à technologie Full LED.
- Feux diurnes déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux arrière 3D.
- Feux de stop.
- Troisième feu stop
- Éclairage de plaque d'immatriculation.

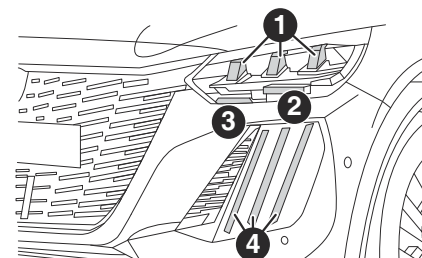
⚠ Avertissement

Remplacement de ce type de lampes

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

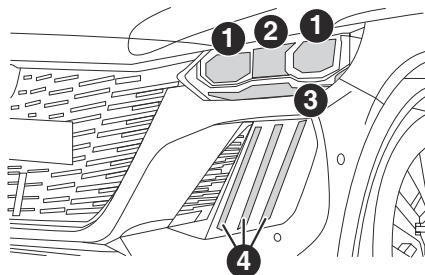
FEUX AVANT

Modèle avec phares à technologie Full LED



1. Feux de croisement
2. Feux de route
3. Indicateurs de direction
4. Feux de jour / Feux de position

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux de croisement (LED)
2. Feux de route (LED)
3. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
4. Feux de jour / de position (LED)

! Avertissement

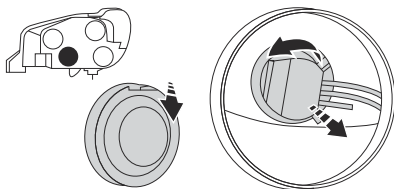
Ouverture du capot / Accès aux lampes

Moteur chaud, intervenir avec précaution -
Risque de brûlure !
Prendre garde aux objets ou aux vêtements
qui pourraient se prendre dans l'hélice du
moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

Indicateurs de direction

i Note

Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



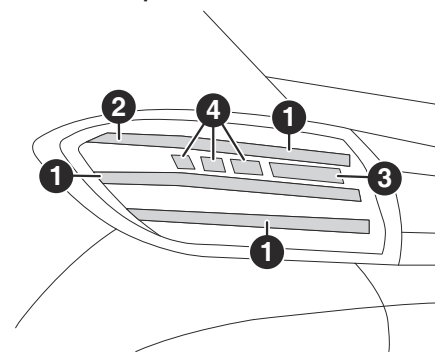
- ▶ Retirer le couvercle de protection en tirant la languette.
- ▶ Tourner le support de lampe dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- ▶ Tirer l'ensemble lampe et porte-lampe vers l'arrière.
- ▶ Remplacer la lampe.

i Note

Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

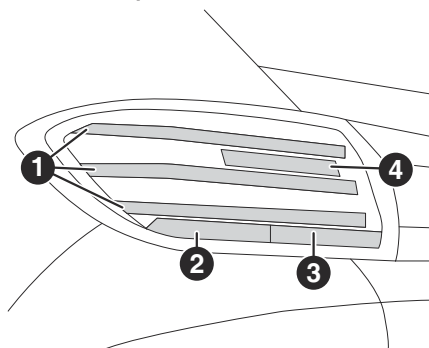
FEUX ARRIÈRE

Modèle avec phares Full LED



1. Feux de position (LED)
2. Feux de stop
3. Feux de recul (W16W)
4. Indicateurs de direction

Modèle avec phares LED



1. Feux de position (LED)
2. Indicateurs de direction (PY21W ambre).
3. Feux de recul (W16W)
4. Feux de stop (LED)

Feux de recul et indicateurs de direction

Note

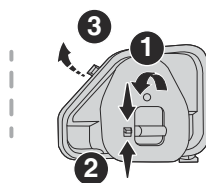
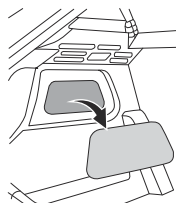
Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

Note

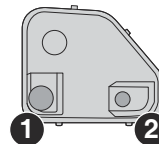
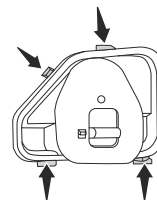
Les lampes de couleur ambre, telles que les indicateurs de direction, doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Ces lampes se changent par l'intérieur du coffre.

- Ouvrir le coffre.



- Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante afin d'accéder à la fixation du bloc optique.
- Desserrer l'écrou de fixation avec une clé à pipe.
- Finir le desserrage à la main afin de récupérer l'écrou, **en faisant attention de ne pas le laisser tomber.**
- Pousser le clip de maintien vers l'extérieur et extraire le bloc optique par l'arrière.



- Déclipper les quatre fixations sur le pourtour du porte-lampe.
- Retirer le porte-lampe.

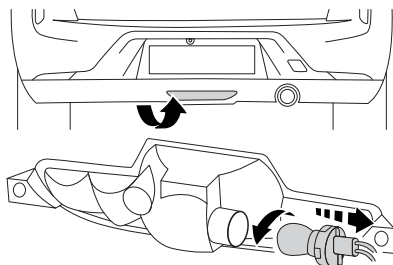
Une fois le bloc optique et le porte-lampe retirés :

1. Indicateurs de direction
 2. Feux de recul
- Tourner la lampe 1 d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
 - Tirer la lampe 2 pour la retirer.
 - Remplacer la lampe.

Note

Engager le bloc feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité et ne pas détériorer le bloc feu.

Feu antibrouillard arrière (P21W)



L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs côté gauche.

- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
- Remplacer la lampe.

Pneus et roues

CHAÎNES À NEIGE

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Attention

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Note

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
195/55 R16	9 mm (Polaire XP9)
205/45 R17	Non chaînable

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.

- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h (31 mph).
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Note

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Avertissement

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

! Avertissement

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Note

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la

peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

PEINTURE BRILLANTE

! Avertissement

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

■ Note

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS

! Avertissement

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

■ Note

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien intérieur

PIÈCES EN TISSU

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

! Avertissement

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniac).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

■ Note

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

! Avertissement

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

■ Note

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

■ Note

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.

- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

Avertissement

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

Note

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Pièces en tissu - Détachage**". Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

SURFACES EN CUIR

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

Avertissement

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit « spécial cuir ».

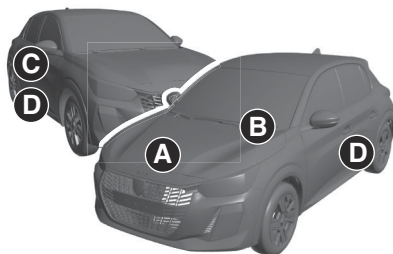
Note

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'effrayer le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humidifié d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Identification du véhicule

Diverses marques visibles pour l'identification et la recherche de véhicules.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).

- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / peinture.



Apposée sur la portière du conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

Note

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (pneu à froid).

En cas de changement du type de pneus, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Données du moteur

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.

Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Données du véhicule

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Note

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

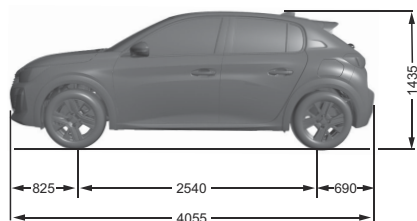
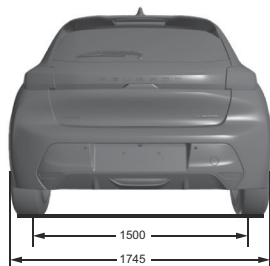
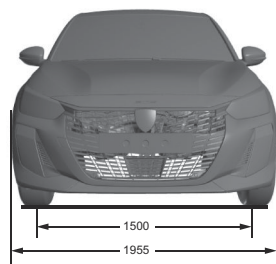
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.

DIMENSION

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



IDENTIFICATION DU MOTEUR

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Note

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur. Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

Attention

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

Avertissement

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

Avertissement

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Avertissement

Restriction de remorquage applicable aux véhicules vendus sur le marché mexicain

Pour les véhicules hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	Essence 100 S&S
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Codes	EB2ADTD_B MB6 STT (euro 6.4)
Types variantes versions :	HNE
Cylindrée (cm³)	1199
Puissance max. : EC standard (kW)	74
Carburant	Sans plomb (RON 95 minimum)
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1200
Remorque non freinée (kg)	580
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55

Moteurs et charges remorquables - Diesel BlueHDi

Moteurs	1,5 BlueHDi 100 S&S
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Codes	DV5RCF MB6 STTD
Types variantes versions :	YHT
Cylindrée (cm³)	1499
Puissance max. : EC standard (kW)	75
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1200
Remorque non freinée (kg)	610
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55

Motorisations et charges remorquables - Hybride

	Hybride 110 ch e-DCS6	Hybride 145 ch e-DCS6
Codes	EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 6.4	EB2L TDH2 EDCT6 Euro 6.4
Types variantes versions J...	HPX	HPY
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1200	1200
Remorque non freinée (kg)	645	650
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55	55
Boîtes de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Cylindrée (cm³)	1199	1199
Motorisations essence		
Puissance max. : Norme CE (kW) Puissance combinée	81	107
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. / EC standard (kW)	21	21
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Tension (VCC)	48	48
Capacité installée (kWh)	0,9	0,9

Moteurs et charges remorquables - Électrique

Types variantes versions :	ZKWZ	ZKXZ
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	0	0
Remorque non freinée (kg)	0	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0	0
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	115/156	100/136
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	51	50
Câble de charge domestique	Mode 2	Mode 2
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3	Mode 3
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	Mode 4	Mode 4
Tension continue (DC)	400	400

Déclaration de conformité

Note

Déclaration de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/>

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule. D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES DES APPELS D'URGENCE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par ex. vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par ex. température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent

l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
 - Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par ex. phares, freins).
 - Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par ex. déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
 - Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
 - Pour les véhicules électriques ou MHEV rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée. Dans des circonstances particulières (par ex. si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.
- Lors de l'entretien du véhicule (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire.
- Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par ex. garages, constructeurs) ou des tiers (par ex. agents d'assistance routière)

peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité.

Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure : – Réglages de position de siège et de volant.

– Réglages de châssis et de climatisation.

– Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

– Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

– Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

– Destinations saisies.

– Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par ex. smartphone, clé USB ou lecteur MP3).

Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration de smartphone (par ex. Android Auto® ou Apple®CarPlay®)

connectez votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique.

Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles

que la position, le mode jour/nuite et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par ex. smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par ex. manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question.

Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas

s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'énergie du réseau dans la batterie, selon les cas).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air

pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à

partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité).

Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Enregistreur des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé système d'enregistrement des données d' (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Index

Caractères spéciaux

.Antidémarrage, électronique	17
.Chargement différé (électrique)	130
.Chargement super rapide (BEV)	135
.Ouverture des portes	17
.Retrait d'une roue	188
.Tableau de bord numérique	59
)Cadrans et jauges	59

A

ABS	75
Accès et Démarrage Mains Libres	
(ADML) Proximity	12
Accès et Démarrage Mains-Libres .. 12,	
13,	109
Accessoires	200
Accessoires, électriques	200
accident, enregistrement des données	
d'accident	227
Adblue (BlueHDi)	68
ADML Proximity	17
Affichage	56
Affichage tête haute	60
Affichage, tête haute	60
Aide au maintien au centre de la voie	161
Aide au maintien de la position dans la	
voie	161, 164
Aides à la conduite (recommandations) ...	143
Aides à la manœuvre (recommandations)	
Airbags	28
Airbags, avant	29
Airbags, latéraux	29

Airbags, rideaux	29
Alarme	15
Alerte attention conducteur	174
Alerte Attention Conducteur	174
Aménagements, avant	53
Aménagements, intérieurs	53
Ampoules (changement)	211
Angle du siège	24
Antivol / Antidémarrage	15, 17
Appel d'assistance	94
Appel d'assistance	185
Appel d'urgence	225
Application mobile	83, 84
Applications	84
Applications mobiles	131, 133
Appuie-têtes, arrière	23
Appuie-têtes, avant	23
Arrêt d'urgence	109
Arrêt d'urgence actif	153
Arrêt du véhicule	107, 153
Assistance au freinage d'urgence (EBA) ..	115
Assistance, freinage d'urgence	115
Autonomie	2
Avertisseur sonore	39
Avertisseur sonore de véhicule	
silencieux (électrique)	144
Avertisseur sonore piéton (BEV)	144
Avertisseur sonore pour piétons	
(MHEV ou BEV)	39

B

Balais (changement)	210
Banquette arrière	26
Barre de remorquage	137

Barres de toit	136
Batterie de traction	125
Batterie de traction (BEV)	61, 64, 124, 130
Batterie, 12 V	66, 194
Batterie, accessoires	194
Batterie, charge	194, 195
Batteries, accessoires	193
Bluetooth (mains libres)	97
Bluetooth (téléphone)	97
Boîte de vitesse, automatique	194
Boîte de vitesses automatique	116
Boîte de vitesses, automatique	201
Boîte de vitesses, manuelle	202
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)	126
Borne publique de recharge rapide	130
Bouches d'aération	78, 82
Bouches d'aération	2
Bouchon, carburant	122

C

Caméra d'aide à la conduite	
(avertissements)	145
Caméra de recul	143, 170
Caméra infrarouge	143
Capacité, réservoir de carburant	120, 121
Capot	1, 207
Capteurs (avertissements)	144
Capteurs de stationnement, arrière	168
Capteurs de stationnement, avant	169
Capteurs de stationnement, sonore et	
visuel	168, 171
Caractéristiques techniques	217
Carburant	120
Ceinture de sécurité	27

Ceintures de sécurité	27
Ceintures de sécurité, arrière	27
Chaînes à neige	214
Changement d'une roue	187
Charge	137
Charge différée	64, 133
Charge différée (électrique)	125
Charge domestique	127
Charge super rapide (BEV)	133
Chauffage	82
Chauffage, programmable	83
Clé	7, 8, 11
Clé avec télécommande	17
Clé non reconnue	109
Climatisation	79, 80
Climatisation, automatique	80
Code couleur de la peinture	217
Combiné d'instruments	62, 143
Commandes de vitre	19
Comportement moteur	203
Compte-tours	59
Conduite	144
Conduite, électrique	137, 209
Connectivité	96, 97
Connexion, Bluetooth	97
Conseils d'entretien et de maintenance	124
Conseils sur la conduite	138, 141
Consommation d'huile	203
Consommation d'huile	203
Consommation de carburant	2
Contact	109
Contact mis	109
Contrôle de stabilité (ESC)	157
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	157
Contrôles	200
Contrôles, Maintenance	200
Contrôles, routine	200

Crevaillon	188
Cric	187, 188
Cuir (entretien)	216

D

Date (paramètre)	105
de routine	200
Entretien, Niveaux et vérifications	205
de routine, Entretien	200
Dégivrage	82
Dégivrage, lunette arrière	20
Délestage (mode)	137
Démarrage au moyen d'une autre batterie	194
Démarrage du véhicule	116, 119
Démarrage par câbles auxiliaires	1, 193
Démarrage/arrêt du véhicule	107
Déplacement à l'étranger	47
Dépose d'une roue	188
Désactivation de l'airbag passager	29
Désembuage	20
Désembuage, arrière	82
Désembuage, avant	82
Détection d'obstacle	168, 169
Détection de la fatigue du conducteur	174, 175
Détection de sous-gonflage des pneus	181, 193
Détrompeur carburant	122
Déverrouillage	8
Déverrouillage de l'intérieur	9
Déverrouillage des portes	9
Diagnostic, véhicule	74
Dimensions	217
Disques de frein	202

E

EBFD	75
eCall - Appel d'urgence	183
Éclairage d'accueil	49
Éclairage extérieur	49
Éclairage, accompagnement (guide-me home)	49
Éclairage, accueil	49
éclairage, ambiance	50
Éclairage, ambiance	51
Éclairage, extérieur	1, 44, 49
Éco-conduite (conseil)	2
Économie d'énergie (mode)	5
économique	2
Écran d'affichage, combiné d'instruments ..	60
Écran tactile	83, 84
Enregistrement des données d'événements	227
Enregistreur, distance de trajet	61, 62
Entrée d'air	82
Entretien	73, 200
Entretien, routine	144
Environnement	10, 141
environnemental	2
Équipement de confort thermique	62
ESC (Contrôle électronique de stabilité) ..	157
Essuie-glace, arrière	44
Essuie-glace, détection de pluie automatique	44
Essuie-glaces	42
Essuie-glaces, pare-brise	43
Étiquettes, identification	217

F

Fermeture des portes	16
----------------------------	----

Fermeture du coffre	16
Feux de détresse	183, 185
Feux de jour	47
Feux de position	47
feux, stop	45
Filtre, air	201
Filtre, habitacle	201
Filtre, huile	201
Fixations, ISOFIX	36, 37
Flux d'énergie	64
Fonction massage	25
Fonctionnalités à distance	133
Fonctionnalités disponibles à distance (BEV)	83, 85
Fonctions de conduite favorites	145
frein de stationnement, électrique	112
Frein de stationnement, électrique	202
Freinage	115
Freinage d'urgence automatique	155
Freinage régénératif (décélération par frein moteur)	115, 118
Freinage, d'urgence dynamique	114, 115
Freinage, d'urgence automatique	154
Freinage, freinage d'urgence dynamique	113, 114
Freins	138, 202
Fréquence (radio)	101
Fusibles	210

G

Gonflage des pneus	202
Gonflage des pneus et accessoires (à l'aide du kit)	193
Gonflage des pneus et accessoires (à l'aide du kit)	191

H

Haute tension	124
Histogramme, consommation de carburant	64
Huile, moteur	203
Hybride, 48 V mild	111

I

Indicateur de changement de rapport	59
Indicateur de consommation de confort thermique (électrique)	62
Indicateur de vitesse	59, 144
Indicateur, entretien	73
Indicateur, température du liquide de refroidissement	74
Indicateurs clignotants	45
Indicateurs de direction (clignotants)	45
Indicateurs, direction	45
Informations, véhicules	59
ISOFIX	31

J

Jauge	203
Jauge, carburant	122
Journal, alertes	64

K

Kit, dépannage du pneu	187
Kit, dépannage provisoire de pneu	188
Kit, dépannage provisoire de pneumatique	186, 188

Kit, Dépannage provisoire de pneumatique	186
---	-----

L

Lampes de lecture de carte	50
Lavage	144
Lavage (conseils)	124
Lave-glace, avant	43
LED - Diodes électroluminescentes	47
Limiteur de vitesse	152
Liquide, frein	202
Liquide, liquide de refroidissement moteur	204
Liseuses, tactiles	50
Lombaie	25
Lunette arrière (désembuage)	20, 82

M

Marquage, identification	161
Marquages, identification	217
Mode délestage	137
mode e-Auto	111
Mode e-Auto	121
Mode ECO	120
Mode normal	120
Mode Normal	120
Mode Sport	120
Modes de conduite	120
Modes de conduite (BEV)	120
Montage de la roue	190
Moteur	203
Moteur, BEV	209
Moteurs	217

N

Nettoyage	209
Niveau de carburant, bas	121
Niveau de charge minimum de la batterie de traction (BEV)	61
Niveau, huile moteur	203
Niveau, lave-glace	43
Niveau, liquide de lavage de l'écran	204
Niveau, liquide de refroidissement	74, 204
Niveaux et vérifications	203
Numéro de série, véhicule	217

O

Ordinateur de bord	62
Outillage de bord	186, 187
Outils	186, 187
Ouverture des portes	12, 17
Ouverture du hayon	55

P

Paramètres, équipements	60
Pare-brise, chauffant	20
Peinture	217
Personnalisation	63
Phares, commutation automatique	48
Phares, feux de route	48
Pile, télécommande	10
Plaques, identification	217
Plaquettes, frein	202
Plateau (remorquage)	
Remorquage	137
Pneus	202, 217
Port, USB	

Port, USB (Suite)

Aménagements, avant	53
Portes	17
Pose de barres de toit	137
Préconditionnement de la température de l'habitacle (électrique)	82
Pressions, pneus	193, 202, 217
Prétension (ceintures de sécurité)	27
Prise secteur (réseau domestique)	126
Prise, diagnostic	1, 200
Profils	89
Protection des enfants	29, 32, 33
Puissance	61

R

Rabattement des sièges arrière	26
Raccourcis des aides à la conduite	145
Radar (avertissements)	143
Radio	103
Rappel, phares allumés	45
Recharge de la batterie	194
Recharge de la batterie de traction	130
Recharge de la batterie de traction (BEV)	124, 132
Recharge super rapide (BEV)	132
Reconnaissance de limite de vitesse	177, 226
Reconnaissance des panneaux de signalisation	177
Reconnaissance étendue des panneaux de signalisation	177
Récupération d'énergie	61
Récupération d'énergie	115
Recyclage, air	82
Réglage de l'angle du siège	24
Réglage de l'heure	105

Réglage de la hauteur et de la portée du volant	38
Réglage de la répartition d'air	81
Réglage de la température	81
Réglage des appuie-têtes	23
Réglage du débit d'air	81
Réglage du soutien lombaire	25
Réglages électriques	24
Régulateur de vitesse par reconnaissance de limite de vitesse	152
Régulateur de vitesse, adaptatif	146
Réinitialisation de la télécommande	11
Réinitialiser le système de détection de sous-gonflage	71
Remise à zéro du parcours	63
Remorquage	1, 197-199
Remorquage d'un autre véhicule	199
Remorquage du véhicule	1, 197, 199
Remorque	137
Remplacement d'un fusible	210
Remplacement des fusibles	210
Remplacement du filtre à air	201
Remplacement du filtre à huile	201
Remplacement du filtre de l'habitacle	201
Remplissage du réservoir de carburant	121
Répartition électronique de la force de freinage (EBFD)	75
Réservoir de carburant	121
Réservoir, carburant	121
Réservoir, liquide de lavage	204
Rétroviseur, vue arrière	21, 22
Rétroviseurs, porte	82, 159
Roue, de secours	187, 188, 202
Roue, secours	186

S

Sécurité, enfants	29, 32–35
Sélecteur de mode de conduite (BEV)	118
Sélecteur, vitesse	116
Siège enfant	31
Sièges avant manuels	23
Sièges enfants, i-Size	34
Sièges, arrière	26, 34
Sièges, avant	23, 24
Sièges, chauffants	24
Sièges, électriques	24
Smartphone	85, 99
Sous-gonflage (détection)	181
Spots, latéraux	49
Station, radio	101
Stationnement (capteurs)	168
Stop & Start	82, 121, 200
Streaming audio (Bluetooth)	102
Super-verrouillage	8
Surtapis	144
Surveillance d'angles morts	159
Suspension	202
Synchronisation de la télécommande	11
Système d'assistance au démarrage en côte	176
Système d'assistance au freinage	157
Système de freinage antiblocage des roues (ABS)	75
Système hybride	123
Systèmes de contrôle de trajectoire	70

T

Tableau de bord	59
Télécommande	7, 8, 19
Téléphone	104

Température, liquide de refroidissement	74
Top tether (fixation)	37
TOP TETHER (fixation)	36
Totalisateur kilométrique	61
Touche avec télécommande	7
Traction, électrique	124
Trappe, carburant	121
Trappe, charge	133
Triangle, présignalisation	186

V

V2L	135
Ventilation	77
Verrouillage	8, 9
Verrouillage centralisé	7
Verrouillage de l'intérieur	9
Verrouillage des portes	11
Vidange d'huile	203
Vision à 360°	170
Vision panoramique	170
Volant (réglage)	38
Voyant d'avertissement, ceintures de sécurité	66
Voyants d'avertissement	65
Voyants d'avertissement et indicateurs	64

W

Wallbox (électrique)	125
----------------------------	-----

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

AUTOMOBILES PEUGEOT - Siège social : 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE

<http://peugeot.com>

Société anonyme au capital de 172 711 770€ - R.C.S VERSAILLES : 552 144 503

Imprimé en UE
05/2025





PEUGEOT RECOMMENDS **TotalEnergies**

PEUGEOT & TotalEnergies, un partenariat au service de la performance !

Depuis plus de 25 ans, le partenariat TotalEnergies et PEUGEOT repousse les limites de la performance lors de compétitions sportives, avec des victoires historiques en courses d'endurance et rallyes. Aujourd'hui, les deux marques poursuivent leur aventure commune dans les sports mécaniques en cherchant à conquérir les 24 h du Mans et le Championnat du monde d'endurance FIA dans la catégorie des hypercars. PEUGEOT recommande exclusivement les lubrifiants de haute technologie Quartz, qui protègent le moteur pendant toute sa durée de vie. TotalEnergies équipe donc les véhicules PEUGEOT de lubrifiants Quartz, du premier remplissage en usine jusqu'aux réseaux d'entretien agréés pour leur garantir un fonctionnement optimal au quotidien. PEUGEOT et TotalEnergies : partenaires officiels au service de la performance !

Freinez le vieillissement de votre moteur !

TOTAL QUARTZ INEO XTRA FIRST 0W-20 est un lubrifiant très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D PEUGEOT et TotalEnergies. Sa technologie innovante prolonge la durée de vie du moteur et permet de réduire significativement la consommation de carburant, et par conséquent les émissions de CO₂*. Ce produit est désormais disponible dans un nouvel emballage** fabriqué à partir de 50 % de matières recyclées et 100 % recyclable.

* Cette information sur l'huile est fournie uniquement à titre de référence. Veuillez consulter votre plan de maintenance pour vérifier les exigences spécifiques liées à l'huile destinée à votre véhicule. ** 1L et 5L produits en Europe.



PARTENAIRES OFFICIELS

PEUGEOT



P0208BO2505fr-1

